

ÉMINENT
SPÉCIALISTE EN
ONCOLOGIE

Le professeur Kamel Bouzid n'est plus



P.16

LE MEDIATEUR MAGHREBIN

Quotidien national d'information

Lundi 28 octobre 2024 - N°: 239 - Prix:10 DA

POUR SÉCURISER LE COMMERCE ET LES ÉCHANGES



Vers une réglementation stricte des zones franches

P.6



AVANT D'EFFECTUER UNE VISITE D'ETAT AU SULTANAT D'OMAN

Le président Tebboune accueilli chaleureusement en Égypte par Al-Sissi

Le président de la République M. Abdelmadjid Tebboune a entamé, hier, une visite de travail et de fraternité en République arabe d'Egypte et une visite d'Etat au Sultanat d'Oman indique un communiqué de la présidence de la République.

Lire en page 3

Accès des pêcheurs algériens aux eaux mauritaniennes Les négociations sont en cours



Des négociations "avancées" entre l'Algérie et la Mauritanie sont en cours pour baisser les droits d'accès des pêcheurs algériens aux eaux territoriales mauritaniennes, a indiqué hier le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Ahmed Badani.

P.2

VENTE DE MISSILES AMÉRICAINS À TAIWAN

LA CHINE DÉPLOIE DES AVIONS ET DRONES

P.9

Ligue 1 Mobilis (6^e Journée) L'USMA rejoint le MCA et le CSC en tête



P.12

Algérie-Qatar

Plusieurs accords signés à Doha



P.16

BAISSE DES DROITS D'ACCÈS DES PÊCHEURS ALGÉRIENS AUX EAUX MAURITANIENNES

Les négociations sont en cours

Des négociations "avancées" entre l'Algérie et la Mauritanie sont en cours pour baisser les droits d'accès des pêcheurs algériens aux eaux territoriales mauritaniennes, a indiqué hier le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Ahmed Badani.

I Nous avons des accords bilatéraux pour l'octroi de quotas de pêche à l'Algérie dans les eaux territoriales mauritaniennes, mais les pêcheurs algériens sont confrontés à des droits d'accès excessifs. Nous sommes en train de négocier avec nos voisins mauritaniens pour faire baisser ces droits", a déclaré M. Badani sur les ondes de la Radio algérienne. Selon le ministre, plusieurs opérateurs algériens sont déjà prêts pour aller aux eaux territoriales mauritaniennes dès qu'une solution est trouvée, afin d'acheminer sa production et la commercialiser sur le marché national. "Les négociations avec la partie mauritanienne avancent très bien, et j'espère qu'il y aurait dans les prochaines jours une solution à cette question", a-t-il souligné. Concernant l'importation de navires d'occasion destinés à la grande pêche (plus de 40 mètres de longueur), le ministre a affirmé que le processus d'examen des dossiers a été entamé,

soulignant que cette mesure permettra notamment de renforcer la présence des navires algériens en haute mer. Il rappelle par ailleurs que le ministère avait mis en place une plateforme numérique afin de faciliter l'importation de moteurs d'occasion (moins de cinq ans) au profit des professionnels de la pêche, précisant que près de 40 % de la flotte de pêche en Algérie connaît des problèmes liés aux moteurs. Parallèlement, M. Badani a mis en exergue l'importance des projets lancés pour la construction de navires de pêche, faisant savoir que son département avait enregistré à ce jour neuf investissements dans ce domaine, permettant la mise en service de trois grands navires, tandis que la construction de 11 autres est en cours. Par ailleurs, le ministre a indiqué que l'Algérie cherche à augmenter sa part de thon rouge, qui a atteint cette année 2046 tonnes, soulignant aussi l'importance des projets d'engraissement en cours de lancement pour atteindre cet objectif.



RENFORCEMENT DE LA QUALITÉ DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE Merabi souligne l'importance de la numérisation

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine Merabi, a souligné, hier, à Alger, l'importance de la numérisation dans le renforcement des programmes et le développement de la gestion du secteur. Présidant une journée d'information sur la numération, l'information et la communication dans la formation professionnelle, placée sous le thème "L'information numérique: défis, enjeux et perspectives", M. Merabi a mis en avant les mesures prises au niveau du secteur, notamment à travers le recours à la numérisation en matière de gestion, en vue de développer et de renforcer la formation. Il a rappelé, à cette occasion, les programmes des technologies de l'information et de la communication (TIC) adoptés dans la formation professionnelle, citant les différentes plateformes numériques lancées par le secteur, dont celles visant à faire connaître les spécialités, les modes, les offres et les programmes de formation. Le ministre a également mis en exergue le rôle de l'information et la communication dans la promotion de la culture de la formation et de l'enseignement professionnels auprès des



différentes catégories de la société, notamment les jeunes, et ce afin de les attirer vers la formation, dira-t-il, afin de leur permettre d'acquérir les compétences et qualifications requises à même d'assurer leur insertion dans le monde du travail ou d'accéder à l'entrepreneuriat. Dans cette optique, M. Merabi a souligné l'importance des cellules d'information au niveau du

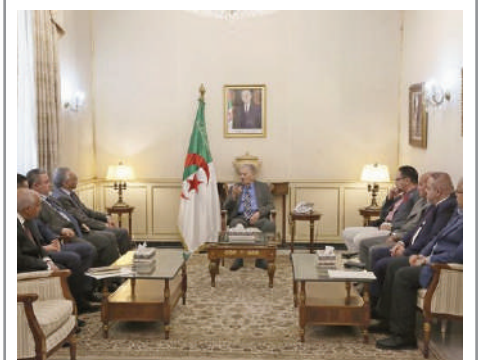
secteur, mettant en avant les efforts consentis pour améliorer la performance de ces cellules au niveau local, en phase avec l'évolution des TIC. Par ailleurs, un exposé a été présenté sur la numérisation dans le secteur de la formation professionnelle pour s'enquérir des réalisations, des programmes et des services fournis dans ce domaine.

CONFÉRENCE SUR "LA FEMME, LA SÉCURITÉ ET LA PAIX" Krikou en visite aujourd'hui à Manille

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaoutar Krikou, prendra part, aujourd'hui à Manille (Philippines), à la 1ère Conférence ministérielle mondiale sur "La femme, la sécurité et la paix", a indiqué dimanche un communiqué du ministère. Cet événement international, prévu du 28 au 30 octobre courant, est "le premier du genre de par les axes traités que sont la femme, la sécurité et la paix, le nombre de pays y participant et le niveau des personnalités présentes", a précisé le communiqué. Cette conférence revêt une grande importance, étant une opportunité pour "jeter la lumière sur le rôle des femmes dans un contexte international marqué par l'instabilité, les conflits et les guerres, particulièrement l'agression brutale menée par l'entité sioniste contre la bande de Gaza". Les conférenciers "s'attelleront à présenter et à évaluer les défis auxquels sont confrontées les femmes dans ces régions, à élaborer une vision prospective à même d'instaurer la paix, et à renforcer le rôle de la femme à travers la conjugaison des efforts internationaux en faveur du maintien de la paix et de la sécurité régionales et internationales". La conférence permettra également de "passer en revue les efforts de l'Algérie dans la mise en œuvre de la résolution onusienne 1325, en exposant son plan national en la matière ainsi que les mesures prises à tous les niveaux pour préserver la paix et la sécurité", a conclu la même source.



Réunion de la Ligue des parlementaires pour El-Qods et la Palestine Le Conseil de la nation y prend part



Le vice-président du Conseil de la nation, Ahmed Kharchi, participe à Istanbul (Turquie) à la réunion de l'organe exécutif de la Ligue des parlementaires pour El-Qods et la Palestine (27-28 octobre), a indiqué hier un communiqué de la chambre haute du Parlement. M. Kharchi avait rencontré, samedi, au sein de la délégation de l'organe exécutif, conduite par le président de la ligue, Hamid Bin Abdullah Al-Ahmar, le président de la Grande Assemblée nationale de Turquie, Numan Kurtulmus, avec lequel ont été évoqués "les développements tragiques de la situation dans la bande de Gaza et dans les territoires palestiniens occupés, en raison de la guerre génocidaire menée par l'occupation sioniste contre le peuple palestinien", a précisé la même source. La rencontre a également porté sur "les moyens de renforcer le soutien et la solidarité et d'intensifier les efforts entre les parlementaires à travers les mécanismes de la diplomatie parlementaire pour stopper l'agression et faire face à la catastrophe humanitaire aggravée dans la région", selon le communiqué.

AVANT D'EFFECTUER UNE VISITE D'ETAT AU SULTANAT D'OMAN Accueil chaleureux pour le président Tebboune en Égypte

Le président de la République M. Abdelmadjid Tebboune a entamé, hier, une visite de travail et de fraternité en République arabe d'Égypte et une visite d'Etat au Sultanat d'Oman indique un communiqué de la présidence de la République.

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune entame, aujourd'hui (hier), une visite de travail et de fraternité en République arabe d'Égypte, pays frère, et une visite d'Etat au Sultanat d'Oman, pays frère", lit-on dans le communiqué. "Les deux visites s'inscrivent dans le cadre du renforcement des liens de fraternité, de coopération et de concertation", précise la même source.

Après avoir écouté l'hymne national, le président de la République a passé en revue un détachement de la Garde républicaine qui lui a rendu les honneurs à l'Aéroport international d'Alger Houari-Boumediène. Le président de la République a été salué à son départ, par le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP) et le Directeur de cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem. La

visite du président de la République en Égypte s'inscrit dans le cadre du renforcement des liens de fraternité, de coopération et de concertation entre les deux pays.

Un accueil officiel a été réservé au Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au Palais présidentiel d'Al-Ittihadiya au Caire, par son homologue égyptien, M. Abdel Fattah al-Sissi. Les deux Présidents ont écouté, lors de cette cérémonie, les hymnes nationaux algérien et égyptien. Le Président de la République est arrivé, dimanche après-midi au Caire, dans le cadre d'une visite de travail et de fraternité en République arabe d'Égypte, pays frère. Il a été accueilli, à l'aéroport international du Caire, par le Président égyptien, M. Abdel Fattah al-Sissi. La visite du Président de la République en Égypte s'inscrit dans le cadre du renforcement des liens de fraternité, de coopération et de concertation entre les deux pays frères.

R. N.



Le président Tebboune s'entretient avec al-Sissi

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, s'est entretenu, hier après-midi au Palais présidentiel d'Al-Ittihadiya (Le Caire), en tête à tête avec son homologue égyptien, M. Abdel Fattah al-Sissi. Le président de la Répu-

blique est arrivé plus tôt dans la journée au Caire, dans le cadre d'une visite de travail et de fraternité en République arabe d'Égypte, pays frère. Un accueil officiel a été réservé au président de la République, au Palais présidentiel d'Al-Ittihadiya, par son

homologue égyptien, M. Abdel Fattah al-Sissi. La visite du président de la République en République arabe d'Égypte s'inscrit dans le cadre du renforcement des liens de fraternité, de coopération et de concertation entre les deux pays frères.

Les entretiens élargis aux membres des délégations des deux pays

Les entretiens tenus, hier, après-midi au Palais présidentiel d'Al-Ittihadiya au Caire, entre le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et son

homologue égyptien, M. Abdel Fattah al-Sissi, ont été élargis aux membres des délégations des deux pays. Auparavant, le président de la République s'est entretenu en tête-à-tête avec son homologue égyptien.

APS

ALGÉRIE-EGYPTE

Relations historiques privilégiées et volonté d'instaurer une coopération fructueuse

Les relations entre l'Algérie et l'Égypte se caractérisent par leur profondeur historique et leur caractère stratégique, les deux pays étant animés d'une volonté constante d'instaurer une coopération fructueuse à la hauteur des aspirations de leurs deux peuples frères, et de consacrer la tradition de concertation et de coordination sur les différentes questions régionales et internationales, notamment celles intéressant la nation arabo-musulmane et le continent africain. Ces relations sont appelées à se développer encore davantage à l'occasion de la visite de travail et de fraternité que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, effectue en République arabe d'Égypte, à partir de ce dimanche. Les relations bilatérales entre l'Algérie et l'Égypte ont connu, au cours de ces dernières années, une nouvelle dynamique qui s'est traduite par la volonté du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et de son homologue égyptien, M. Abdel Fattah Al-Sissi, de consolider les liens historiques de fraternité, de promouvoir les relations de coopération et de partenariat dans divers domaines, au service des intérêts communs des deux pays et des aspirations des deux peuples frères. La dynamique de ces relations qui constituent un modèle de coopération et de solidarité entre les pays arabes et africains transparaît à travers l'échange de visites officielles entre les dirigeants des deux pays. Le président de la République avait effectué une visite de fraternité et de travail au Caire en janvier 2022, à l'invitation de son frère, le président M. Abdel Fattah Al-Sissi. Il avait, aussi, participé, à Charm el-Cheikh (Égypte), en novembre de la même année, à la 27e Conférence des Nations Unies sur



les changements climatiques (COP 27). A son tour, le Président égyptien avait pris part à la 31e session ordinaire du Sommet arabe qui s'est tenu, à Alger, début novembre 2022. Les dirigeants des deux pays accordent une importance particulière à la coordination et à la concertation sur les différentes questions d'intérêt commun, notamment celles liées au monde arabo-musulman et au continent africain à travers un contact permanent et continu. Dans un message de félicitations adressé à son homologue égyptien à l'occasion de sa

réélection en décembre 2023, le président de la République avait réaffirmé son attachement permanent à consolider les liens historiques de fraternité entre les deux peuples frères, à promouvoir et à élargir les relations de coopération et de partenariat dans divers domaines, dans le cadre de la concertation et de la coordination concernant les questions régionales et internationales intéressant nos deux pays et la nation arabo-musulmane. De son côté, le président de la République avait reçu, en septembre dernier, à l'occasion de sa

réélection pour un second mandat présidentiel, un appel téléphonique de son frère, le Président égyptien qui l'a félicité ainsi que le peuple algérien. Les deux présidents avaient, aussi, échangé les vues sur les perspectives de la coopération bilatérale et les moyens de la renforcer. Le président de la République a remercié son frère Abdel Fattah al-Sissi pour ses nobles sentiments, lui souhaitant, à son tour, succès et réussite et au peuple égyptien frère, prospérité, progrès et bien-être. La visite du président de la République en Égypte en 2022, avait été couronnée par un accord entre les deux pays visant à dynamiser la coopération bilatérale à travers l'activation des mécanismes de concertation et de coordination à tous les niveaux, en réaffirmant la volonté de développer davantage les relations de coopération économique à travers l'accroissement des investissements mutuels, le renforcement des partenariats et l'échange d'expertises dans divers domaines en vue d'appuyer les efforts des deux Etats pour le progrès et la prospérité. Partant de la conviction ferme des deux pays que la sécurité arabe est un tout indissociable, il a été convenu d'intensifier la coordination pour activer les mécanismes de l'action arabe commune. Dans ce contexte, les deux présidents ont évoqué à maintes occasions les questions posées sur la scène arabe notamment les derniers développements de la question palestinienne en tant que cause centrale de la nation arabe, en soulignant la nécessité de la préservation de la sécurité arabe face aux graves défis auxquels est confrontée la région.

R. N.

LA DIFFUSION DE PHOTOS ET VIDÉOS DE DÉFUNTS ET DE TOMBES SUSCITE L'INDIGNATION

Une énième dérive des réseaux sociaux

Avec l'essor de la technologie et l'usage accru des réseaux sociaux, la vie privée semble presque inexistante, même pour les défunts. Les "stories" sur des plate-formes comme Facebook ne se limitent plus aux événements heureux, mais incluent désormais également des photos de cérémonies funéraires et même de tombes.

Si certains pensent que ces publications sont une manière de rappeler ou d'exprimer leur chagrin, d'autres y voient une atteinte au respect des défunts et à la vie privée de ceux qui nous ont quittés. L'une des scènes qui se répète de plus en plus souvent sur les réseaux sociaux est la diffusion de photos de tombes, de cimetières, et même des défunts sur leur lit de mort ou pendant les funérailles. De nombreux utilisateurs partagent ces photos via les "stories" Facebook, montrant l'arrière-plan de la tombe, les fleurs et parfois les visages des personnes présentes, comme s'il s'agissait d'un événement de la vie quotidienne. Pour certains, ces publications représentent une manière d'exprimer leur deuil et leur solidarité avec la famille du défunt. Certains y voient aussi une forme de rappel de la brièveté de la vie. Cependant, ce phénomène est largement critiqué, car de nombreuses personnes considèrent que publier ces photos porte atteinte à la dignité du défunt et cause une douleur émotionnelle à sa famille et à ses proches.

Critiques et dimensions éthiques et religieuses

De nombreux critiques estiment que le partage de photos de défunts va à l'encontre des valeurs morales et religieuses. Ils pensent que le défunt doit être respecté et protégé de toute exposition indigne, car Dieu a ordonné de préserver la dignité de l'homme, qu'il soit vivant ou mort. Certains considèrent la publication de ces images comme une violation flagrante de ce droit, en particulier lorsqu'elles sont partagées sans l'autorisation de la famille du défunt ou sont prises en secret lors des funérailles ou de la cérémonie de deuil. Du point de vue religieux, l'Islam considère que le défunt doit être respecté, et que le deuil consiste en prières et en pensées sans besoin de partager des images ou des scènes pouvant nuire à sa dignité et à sa mémoire. Les érudits insistent sur le respect du corps et de l'image du défunt, et conseillent de s'abstenir de toute publication inappropriée, surtout dans ces moments sensibles. La propagation de ce phénomène soulève plusieurs questions quant à ses motivations. D'une part, le manque de sensibilisation pourrait inciter certains à partager ces photos, croyant montrer ainsi leur tristesse et leur respect. D'autres, en revanche, semblent chercher l'attention et les commentaires de soutien de la part de leurs abonnés, transformant ainsi le deuil en un spectacle public dépourvu de son essence réelle, celle de la réflexion et de la prière pour le défunt. De plus, certains utilisateurs suivent la tendance générale de partager tous les détails de leur vie sur les réseaux sociaux, grands ou petits. Cela pourrait être une tentative d'adopter des comportements devenus courants, même s'ils manquent de la sensibilité requise.



Un comportement inapproprié et choquant

Meriem, une internautes choquée par cette tendance, partage ses inquiétudes : « Parfois, je vois des images de défunts et de leurs tombes dans les stories des réseaux sociaux. C'est incompréhensible. Ces publications ne respectent ni le deuil des familles, ni la dignité des personnes décédées, surtout lorsque ce sont des inconnus qui les diffusent sans la moindre autorisation. » Ce comportement, qu'elle qualifie de déplacé, montre l'irrespect de certaines personnes envers la douleur des proches du défunt, ainsi qu'une violation flagrante de leur vie privée. Ce témoignage est partagé par M. Adel, qui s'indigne de voir les cimetières transformés en lieux de tournage pour des photos et vidéos diffusées en ligne. « La tendance à exposer ces moments intimes est inacceptable. Il est déjà difficile d'imaginer des vidéos de funérailles et de tombes circulant sur les réseaux sociaux, mais cela devient encore plus choquant lorsque ces contenus sont utilisés à des fins de diffamation. » Un exemple particulièrement perturbant a récemment circulé : une femme aurait filmé la tombe d'un défunt, priant pour lui en prononçant des paroles de malédiction. Ce genre de comportement extrême choque par son irrespect total, et soulève des questions sur l'usage déraisonné et inapproprié des technologies modernes. Pour de nombreux observateurs, ce phénomène est l'expression d'une dérive de la technologie, où les réseaux sociaux, initialement conçus pour rapprocher les

gens et partager des instants de vie joyeux, se transforment en espaces de diffusion de la douleur et de l'intimité d'autrui. La majorité des avis convergent pour dénoncer cette tendance, en rappelant que les funérailles devraient rester des moments de recueillement et de prière, et non des occasions pour produire du contenu visuel. Le phénomène inquiète également les autorités religieuses et culturelles, qui insistent sur le respect des valeurs et des traditions. Selon elles, le partage de tels contenus va à l'encontre des pratiques culturelles, où les moments de deuil sont avant tout des périodes de méditation et de souvenir du défunt, loin des regards du grand public.

L'avis des sociologues et des experts en technologie

Les sociologues voient dans ce phénomène un reflet d'un problème plus profond lié à la conscience collective et à la manière de gérer l'espace numérique. Ils estiment que l'absence partielle de limites entre la vie privée et publique peut entraîner des abus inacceptables. Des études montrent que l'usage excessif de la technologie et le transfert de la vie personnelle en ligne encouragent l'exploitation des émotions et des situations à des fins inappropriées, affaiblissant la capacité de chacun à discerner ce qui convient de partager ou non. Quant aux experts en technologie, ils soulignent la nécessité d'une sensibilisation continue à la vie privée numérique, en évitant de partager des images susceptibles de causer du tort émotionnel ou de violer les libertés et les droits d'autrui, vivants ou morts. Ils recommandent

également davantage de mesures, comme des normes sociales limitant la publication d'images sensibles pouvant heurter les proches du défunt. Pour endiguer ce phénomène, il devient essentiel de renforcer la sensibilisation au sein de la communauté sur le respect de la vie privée, en particulier en période de deuil. Les médias et les réseaux sociaux eux-mêmes peuvent jouer un rôle important en promouvant des valeurs éthiques et des principes éducatifs qui encouragent le respect de la dignité des morts et l'abstention de partager des images inappropriées. Les campagnes de sensibilisation via les réseaux sociaux pourraient également aider à renforcer les valeurs sociales respectueuses de la vie privée et à promouvoir une meilleure compréhension des impacts de la publication de photos de défunts. La diffusion de photos de personnes décédées et de tombes sur les réseaux sociaux soulève une question cruciale : où se trouve la limite entre le partage public et le respect de la vie pri-

née ? Beaucoup appellent à une prise de conscience collective pour mettre fin à cette tendance qui porte atteinte à la dignité des personnes disparues et au respect dû à leurs familles. Les réseaux sociaux, bien qu'étant des outils puissants, ne devraient pas être un prétexte pour franchir les barrières du respect et de la décence. Le besoin de sensibiliser à un usage plus éthique et réfléchi de ces plateformes est plus urgent que jamais. Respecter le deuil des familles et la dignité des défunts est une valeur humaine fondamentale que les nouvelles technologies ne devraient pas effacer. Le respect de la dignité des défunts reste un devoir humain et moral. Les défunts méritent de reposer en paix, sans être exposés à une publicité non nécessaire. Beaucoup espèrent que ce phénomène diminuera grâce à une sensibilisation accrue et à la recherche d'un équilibre entre l'expression du chagrin et le respect de la vie privée de ceux qui nous ont quittés.

R.S



DES OPÉRATIONS DE PROTECTION ET DE RESTAURATION À BLIDA

Un vent de renouveau culturel et historique

La wilaya de Blida s'apprête à franchir une étape importante dans le développement de son secteur culturel, avec l'annonce de quatre nouveaux projets d'infrastructures culturelles, visant à enrichir la vie artistique et patrimoniale de cette région.

Ces initiatives répondent à un besoin criant de structures dédiées aux arts et à la préservation des monuments historiques, témoins de la richesse culturelle et historique de la wilaya. Aussi dans la commune de Bouinan, à 15 km du chef-lieu de la wilaya, le centre d'Amroussa accueillera bientôt un ambitieux complexe culturel. Ce projet comprendra un théâtre, un musée, une annexe de la maison de la culture, ainsi qu'une école de musique. Financé par le budget de l'État, il a pour objectif de revitaliser la scène artistique locale en permettant aux artistes et intellectuels de disposer d'espaces adaptés pour présenter leurs œuvres. Selon Mohamed Manea, directeur de la culture et des arts de la wilaya, l'adoption de la nouvelle loi de finances déclenchera les travaux de préparation et d'investissement pour ces infrastructures tant attendues. Ce complexe culturel offrira aux artistes locaux la possibilité de s'épanouir sans avoir à se déplacer vers Alger pour faire connaître leurs créations. « Ces infrastructures leur permettront de se produire dans un environnement idoine », explique le responsable, en soulignant le soutien que la direction de la culture souhaite apporter à une nouvelle génération d'artistes, dans des disciplines aussi diverses que le théâtre, la musique et la peinture. Parallèlement à ces nouveaux projets, la wilaya de Blida œuvre également à la préservation de son patrimoine historique. La direc-



tion de la Culture et des Arts a récemment entamé un inventaire des sites et monuments archéologiques, en vue de leur classement et de leur protection. Ce recensement concerne des sites anciens, notamment dans les quartiers de Douiret et El-Joun, datant des XIV^e et XV^e siècles. Certains bâtiments seront restaurés pour maintenir la mémoire des différentes époques et civili-

sations qui ont façonné l'histoire de Blida. Parmi les monuments récemment restaurés, on trouve le Palais Aziza, situé dans la commune de Beni Tammou. Ce bâtiment historique, connu sous le nom de Dar Aziza, a bénéficié de travaux de restauration d'urgence mais nécessiterait un budget supplémentaire pour une réhabilitation complète. L'objectif est de le transformer en musée,

un espace qui pourrait accueillir et faire découvrir aux visiteurs la richesse de l'histoire blidéenne.

Le rôle des bénévoles dans la sauvegarde des édifices religieux

Outre les bâtiments civils, des sites religieux sont également au centre des efforts de conser-

vation. La mosquée Hanafite, inscrite sur l'inventaire supplémentaire des biens culturels immobiliers, fait actuellement l'objet d'une restauration financée par un bienfaiteur. Ce monument est un témoignage de l'importance spirituelle et architecturale de Blida à travers les âges, tout comme la mosquée Ben Saâdoun, érigée au XVI^e siècle. L'inventaire complémentaire de Blida met aussi en valeur des lieux de mémoire spirituelle, comme le tombeau de Sid Ahmed Al-Kebbir, venu d'Andalousie et considéré comme le fondateur de la ville de Blida en 1519, ou celui de Sidi Yacoub Al-Charif, éminent érudit et juriste. D'autres monuments, comme le palais Boukandoura, le temple protestant de Blida et l'église de Sainte-Irène dans la commune de Bougara, sont désormais classés comme biens patrimoniaux, permettant de consolider leur protection et leur transmission aux générations futures. Ces projets témoignent de la volonté des autorités de Blida de doter la région des moyens nécessaires pour célébrer et préserver son identité culturelle. Le renouveau du patrimoine et l'émergence de nouvelles infrastructures culturelles marquent le début d'une dynamique de valorisation artistique et historique. Ces initiatives permettront sans aucun doute de renforcer le rayonnement de Blida, tant pour ses habitants que pour les visiteurs en quête de découvertes culturelles.

R.C

FESTIVAL CULTUREL NATIONAL DU FILM AMAZIGH

Seize films en compétition pour l'Olivier d'Or

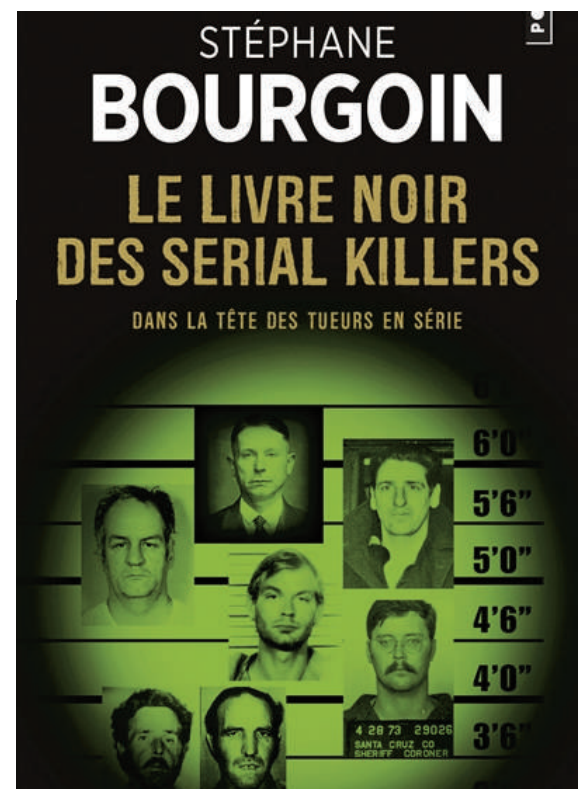
La ville de Tizi-Ouzou est une fois de plus le centre de la culture amazighe avec le lancement de la 18^e édition du Festival culturel national annuel du film amazigh, où seize films concourent pour l'Olivier d'Or, la plus haute distinction du festival. Le coup d'envoi a été donné samedi en présence de nombreuses personnalités culturelles, dont le commissaire du festival, le réalisateur Amar Tribèche, et la directrice de la culture et des arts, Nabila Goumeziane, qui ont dévoilé le programme lors d'une conférence de presse. Quatre catégories principales structurent la compétition : le long métrage, le court métrage, le film documentaire et le film d'animation, chacune accueillant quatre œuvres soigneusement sélectionnées par le comité du festival. Les projections se tiennent dans la salle de cinéma Djurdjura, avec deux séances par jour, l'une le matin à 10 h et l'autre l'après-midi à 13 h 30. Ce festival, devenu un événement incontournable pour la promotion de la culture amazighe en Algérie, permet non seulement de découvrir des œuvres nouvelles mais également de célébrer un patrimoine riche et diversifié. Avec une telle diversité dans les thèmes et les formats, cette édition s'annonce comme un carrefour artistique vibrant où se côtoient modernité et traditions, innovation cinématographique et héritage culturel. L'Olivier d'Or, décerné au terme de la compétition, représentera pour les lauréats un gage de reconnaissance dans le monde artistique et culturel amazigh, tout en offrant au public l'opportunité de mieux connaître et apprécier la culture et les récits amazighs.



A LIRE, "LE LIVRE NOIR DES SERIAL-KILLERS" DE STÉPHANE BOURGOIN

Âmes sensibles s'abstenir

Stéphane Bourgoin, souvent présenté comme le spécialiste français des tueurs en série, explore l'univers sombre et dérangeant de ces criminels dans *Le Livre Noir des Serial Killers*. Dans cet ouvrage, il lève le voile sur des histoires vraies de meurtriers tristement célèbres, mais il offre aussi des analyses profondes sur la psychologie, les motivations et le parcours de vie de ces individus qui commettent l'inimaginable. À travers ses expériences de rencontres, Bourgoin propose une plongée fascinante et terrifiante dans l'esprit criminel. L'auteur s'est fait connaître pour ses entretiens avec des serial killers dans le monde entier, un parcours qui a duré plusieurs décennies. Dans «Le livre noir des serial-killers», il met en lumière des profils variés et troublants, des meurtriers aux caractéristiques psychologiques et motivations bien différentes. Bourgoin y présente plus de trente portraits de tueurs, avec un souci du détail minutieux, et explore l'aspect humain – ou inhumain – de chaque histoire. Parmi les criminels qu'il analyse, on retrouve des figures connues comme Jeffrey Dahmer ou Charles Manson, mais aussi des tueurs moins médiatisés, offrant un large panorama du phénomène. L'intérêt du livre ne se limite pas seulement aux récits d'horreur. Bourgoin pousse l'analyse psychologique plus loin, en s'interrogeant sur ce qui peut mener certains individus à la violence extrême et au meurtre en série. Il aborde des thèmes complexes, tels que les traumatismes d'enfance, les pathologies mentales et les obsessions morbides. Bourgoin explique comment ces éléments peuvent se combiner pour créer des profils de serial killers, tout en soulignant l'influence de la société et de certains contextes sociaux. En s'appuyant sur des cas concrets, l'auteur permet au lecteur de comprendre que le phénomène des tueurs en série est bien plus nuancé qu'il n'y paraît. La lecture de ce livre soulève ainsi des questions plus larges sur la prévention, la détection des comportements déviants, et le rôle des institutions pour éviter de tels drames. Bourgoin présente ses recherches



avec un style à la fois documenté et accessible, s'adressant tant aux amateurs de récits criminels qu'aux passionnés de psychologie criminelle. Le livre regorge de détails, d'anecdotes et de faits vérifiés, permettant une immersion totale dans chaque affaire. Il cite des extraits d'entretiens, des lettres et des documents officiels qui rendent l'ensemble aussi vivant qu'inquiétant. Bien que Bourgoin soit reconnu dans le domaine de la criminologie, le livre a suscité des controverses. Certains critiques reprochent à Bourgoin une certaine fascination pour ses sujets et questionnent son approche. Cependant, pour ses lecteurs, ce livre est avant tout un outil de compréhension et d'analyse du phénomène des tueurs en série. Les fans de littérature criminelle trouvent dans cet ouvrage une ressource unique qui synthétise des années de recherches et de rencontres avec ces individus particuliers.

R.C

POUR SÉCURISER LE COMMERCE ET LES ÉCHANGES

Vers une réglementation stricte des zones franches

Le gouvernement met en place des réglementations rigoureuses pour la création de zones franches dans les régions frontalières, un cadre réglementaire fixé dans le projet de loi de finances pour 2025, actuellement en débat au Parlement. L'objectif de ce projet de loi est de garantir que ces zones respectent des normes élevées de sécurité et d'efficacité, notamment en matière de contrôle douanier et de gestion des marchandises.

Le projet de texte de loi stipule que les zones franches doivent être conçues pour assurer une surveillance stricte des marchandises. Ces infrastructures doivent empêcher toute sortie ou perte involontaire de marchandises. Des équipements sophistiqués, comme des dispositifs de détection pour l'inspection des conteneurs, des véhicules, et des systèmes de pesage, seront déployés pour faciliter le travail des agents des douanes. Ces derniers disposeront également de bureaux administratifs équipés pour assurer un suivi en temps réel des opérations. La réglementation prévoit que les marchandises présentant un danger potentiel ou pouvant endommager d'autres produits, ainsi que celles nécessitant des conditions de stockage spécifiques, soient entreposées dans des installations dédiées. Cela répond aux préoccupations de sécurité publique et d'intégrité des produits importés ou en transit dans les zones franches. Seules les marchandises autorisées peuvent entrer dans les zones franches. Les produits interdits pour des raisons de moralité, d'ordre public, de santé ou de sécurité publique sont strictement exclus. Les règles de sécurité sanitaire, tant vétérinaires que phytosanitaires, ainsi que les mesures de protection de la propriété intellectuelle, comme les brevets et les marques de fabrique, sont respectées.

Une politique de sortie des marchandises bien définie

Les marchandises quittant les zones franches peuvent être exportées ou réexportées. Cependant, si elles entrent dans le territoire douanier algérien pour y être consommées, elles sont sou-



misés aux droits et taxes en vigueur au moment de leur enregistrement. Une exception est faite pour les produits d'origine algérienne qui, réintroduits dans la zone douanière, ne sont pas soumis à cette limitation, encourageant ainsi la valorisation des produits locaux. L'élaboration de ces zones franches s'inscrit dans les directives des autorités publiques, qui visent à stimuler le commerce transfrontalier tout en protégeant le marché national. La loi n° 22-15 de 2022, qui organise les bases des zones franches en Algérie, est un préalable essentiel

à ce développement. Ce cadre législatif renforce ainsi les mécanismes de contrôle douanier et garantit la transparence et la sécurité dans la gestion des échanges frontaliers. L'un des points cruciaux de cette réglementation est l'exemption des droits et taxes pour les marchandises consommées ou utilisées à l'intérieur de la zone franche. Cette mesure vise à stimuler l'activité économique en allégeant les coûts pour les entreprises opérant dans ces espaces. Cependant, les conditions d'éligibilité à cette exemption seront déterminées par voie réglementaire,

garantissant ainsi que seules les marchandises appropriées en bénéficieront. La responsabilité des services douaniers est renforcée par des contrôles ciblés pour s'assurer que toutes les marchandises sont correctement inventoriées et ne subissent que les opérations autorisées. Cette vigilance est essentielle pour prévenir les fraudes et s'assurer que la zone franche ne devient pas un terrain propice au trafic de marchandises non autorisées. En cas de force majeure ou d'accident, des dispositions spécifiques permettent d'alléger les obligations pour les marchan-

disées qui sont perdues ou détruites. Nombreux observateurs estiment que la mise en place de zones franches en Algérie est une initiative prometteuse, mais elle nécessite une gestion prudente pour en maximiser les bénéfices. Les autorités doivent rester vigilantes pour éviter les abus et garantir que ces zones servent véritablement les objectifs économiques visés. La collaboration entre les différents acteurs, y compris les services douaniers, les investisseurs et les autorités locales, sera cruciale pour assurer le succès de cette stratégie. **R.E**

SELON UN EXPERT DE L'ONU

L'obsession de la croissance encouragerait une «économie du burn-out»

Dans un rapport présenté ce jeudi, le rapporteur spécial de l'ONU sur les droits de l'Homme et l'extrême pauvreté estime que les problèmes de santé mentale font perdre des milliards de dollars par an à l'économie. Notre société «obsédée» par la croissance économique subit une crise de la santé mentale dans le monde, qui touche particulièrement les plus défavorisés, a estimé le rapporteur spécial de l'ONU sur les droits de l'Homme et l'extrême pauvreté ce jeudi 24 octobre. Son rapport intitulé «L'économie du burn-out», présenté à New York, se penche sur le «cercle vicieux» entre pauvreté et problèmes de santé mentale, la pauvreté pouvant être à la fois source et résultat de problèmes mentaux, qui touchent quelque 970 millions de personnes dans le monde selon l'Organisation mondiale de la Santé. «La mode est à la promotion de sociétés obsédées par la croissance, qui se caractérisent par un climat de compétition et de course à la performance, entraînant un sentiment d'anxiété liée au statut et poussant à la dépression les travailleurs et travailleuses qui ne parviennent pas à répondre aux attentes irréalistes de ce que signifie vivre une vie productive», écrit Olivier De Schutter, qui qualifie cette quête obsessionnelle de l'augmentation du



PIB de «croissancisme». «Il est cependant possible de sortir de ces engrenages, a-t-il estimé, à condition d'accorder une plus grande place au bien-être qu'à la quête sans fin de croissance économique.» «Nous devons aller au-delà d'un simple soutien

médical à ceux qui font face à la dépression, à l'anxiété», a déclaré le rapporteur, refusant de seulement «traiter les symptômes». «Nous devons comprendre que l'économie fait maintenant pression sur les gens», en particulier les plus pauvres.

TÉLÉCOMMUNICATIONS La 5G s'installe en Égypte

L'introduction de la technologie 5G en Égypte au cours des six prochains mois aura un impact positif sur le niveau des services et les profits des opérateurs. Explications. L'internet mobile plus rapide, appelé 5G (cinquième génération), pourrait être lancé dans six mois sur le marché égyptien par les opérateurs de téléphonie mobile suite à l'obtention de la licence. L'arrivée prévue de cette nouvelle technologie, exigeant des investissements dans l'infrastructure, soulève des interrogations sur la situation actuelle des sociétés de télécommunications et les prix des services dans un avenir proche. «La technologie 5G nécessite des investissements importants dans l'infrastructure pour augmenter la rapidité d'Internet de dix fois par rapport au niveau actuel. Par conséquent, les entreprises sont engagées à augmenter les prix des services pour compenser l'augmentation des coûts», explique Hicham Hamdy, analyste du secteur des télécommunications auprès de Naeem Holding. Le 7 octobre, les sociétés de téléphonie mobile Vodafone, Orange et E& (ex-Etisalat) ont obtenu une licence d'utilisation des services de cinquième génération (5G) suite à un accord avec l'Autorité nationale de régulation des télécommunications (NTRA). En vertu de cet accord, les trois opérateurs privés, avec Telecom Egypt, vont verser un montant évalué à 675 millions de dollars pour obtenir la licence 5G, qui s'étend sur 15 ans. La société Telecom Egypt, dont le gouvernement détient 70 % des actions, était la première à obtenir la licence 5G en janvier. «L'Autorité de régulation des télécommunications exigeait des entreprises de téléphonie mobile opérant sur le marché local qu'elle obtienne la valeur totale des licences 5G en dollars», a déclaré Mohamed Shamroukh, président de l'Autorité de régulation des télécommunications, à l'issue de la conférence de presse tenue à l'occasion de l'obtention de la licence 5G.



ALI BADAOUÏ À BÉJAÏA

Le DGSN inaugure plusieurs structures

Le Directeur général (DG) de la Sûreté nationale, Ali Badaoui, a inauguré, samedi, plusieurs structures opérationnelles et sociales de la police dans la wilaya de Béjaïa, indique un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

À l'occasion de la célébration du 70ème Anniversaire du déclenchement de la Glorieuse Révolution de libération, le Directeur général de la Sûreté wilaya de Béjaïa, où il a inauguré plusieurs structures opérationnelles et sociales, en présence du wali de cette wilaya, des autorités locales, civiles, militaires et judiciaires", a précisé la même source.

Les unités de la Sûreté nationale de Béjaïa se sont dotées de nouveaux sièges opérationnels, à l'instar de la Sûreté urbaine extérieure de Taskriout, de la 9e Sûreté urbaine au chef lieu de wilaya, du siège de la sûreté de Daira de Adekar, outre, le nouveau siège de la Brigade de Recherche et d'Intervention (BRI), qui "contribuera au renforcement des efforts de la police dans la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, en réponse aux aspirations du citoyen", ajoute la même source.

Dans le cadre de la modernisation de la performance policière, le DG de la Sûreté nationale a également inauguré le Centre national de vidéosurveillance qui constitue "un acquis technique moderne à même d'assurer un appui, en temps réel, aux unités opérationnelles, notamment pour la fluidité de la circulation et la lutte contre la criminalité urbaine". Par ailleurs, il a inauguré des sièges sociaux et de santé au profit du personnel de la Sûreté de wilaya, comprenant un centre médical social, des logements de fonction et des clubs de police pour permettre au personnel de police "d'accomplir leurs missions dans les meilleures conditions".

En marge de cette visite, le DG a tenu une rencontre d'orientation avec les cadres et agents de la Sûreté de wilaya, lors de laquelle il s'est félicité des "résultats réalisés sur le terrain",



mettant l'accent sur "l'importance d'une prise en charge optimale des citoyens". Dans ce contexte, M. Badaoui a appelé à "consentir davantage d'efforts pour lutter contre la criminalité, toutes formes confon-

dues, notamment le trafic illicite de drogues et de psychotropes, en coordination avec tous les partenaires sur le terrain, dans le strict respect des lois de la République", selon la même source.

Médéa Des caravanes médicales sillonnent des communes

Des caravanes médicales pluridisciplinaires vont sillonner, durant plusieurs jours, de nombreuses localités rurales de la wilaya de Médéa pour effectuer des prestations sanitaires gratuites au profit des habitants de ces localités, a-t-on appris auprès de la direction de la santé.

Ainsi, des équipes médicales issues des établissements publics hospitaliers (EPH) des daïras de Ksar-El-Boukhari et de Tablat, appuyées par du personnel des établissements publics de santé de proximité (EPSP), seront mobilisées pour cette opération, a-t-on fait savoir.

Des consultations médicales dans plusieurs spécialités seront assurées. Il s'agit, entre autres, en médecine interne et générale, pédiatrie, cardiologie, pneumologie, orthopédie et rhumatologie. Ces caravanes vont se rendre également dans les hameaux isolés pour atteindre les personnes âgées ou ceux dans les besoins spécifiques et ne pouvant pas se déplacer aux établissements de santé publique, a-t-on expliqué.

Le dépistage du cancer du sein, du diabète et de l'hypertension artérielle font aussi partie du programme de ces caravanes médicales qui visent d'autres régions de la wilaya prochainement.

Les personnes dépistées positives seront orientées vers les services spécialisés afin de bénéficier d'une prise en charge médicale appropriée, a-t-on souligné.

Alfapipe (Oran) Une nouvelle unité de production bientôt en service



Une nouvelle unité de production de pipes entrera prochainement en service à Bethioua (wilaya d'Oran), a-t-on appris de l'Entreprise publique « Alfapipe », dont relève cette unité. Le Directeur technique et développement de l'entreprise Haddad Abdelmadjid a indiqué à l'APS que l'entreprise a achevé, récemment, l'installation et le branchement des derniers équipements de cette unité, composée de 2 sous-unités, une de revêtement et l'autre de fabrication. La même source a indiqué que la capacité de production de cette nouvelle unité est de 350.000 tonnes par an, ajoutant que cette unité fabrique des pipes destinés au transport des eaux, du gaz et du pétrole.

Il est à noter que cette unité fait partie des biens saisis dans le cadre des affaires de lutte contre la corruption et qui a été rattachée au groupe public industriel de sidérurgie « Métal », qui a supervisé sa réhabilitation pour un montant de 100 millions de dinars.

EXTENSION DU BARRAGE VERT À EL BAYADH

Lancement d'un programme d'intégration de 500 détenus

Un programme d'intégration de 500 détenus à l'établissement pénitentiaire du chef-lieu de wilaya d'El Bayadh au programme de réhabilitation et d'extension du Barrage vert, a été lancé à l'occasion de la célébration de la journée nationale de l'arbre. Le directeur de l'Office national des travaux pédagogiques et d'apprentissage relevant du ministère de la Justice, Abdelghani Amiar a procédé, en compagnie des autorités judiciaires de la wilaya, de responsables du service externe de l'administration pénitentiaire, du directeur de l'établissement de rééducation du chef-lieu de wilaya, du Directeur général de l'Entreprise régionale de génie rural de Tiaret, de responsables du secteur des forêts, au lancement de cette opération au niveau des arbustes du Barrage vert de Draa Lahmar. Un accord-cadre a été signé entre l'Office national des travaux éducatifs et de l'apprentissage, l'Établissement de rééducation d'El Bayadh et l'Entreprise régionale de génie rural "Sersou", visant à intégrer et impliquer, dans un premier temps, 500 détenus de l'établissement pénitentiaire précité au projet de réhabilitation et d'extension du barrage vert. M. Amiar a souligné que ces détenus contribueront à l'opération de plantation et d'irrigation d'une superficie de 300 hectares répartis

sur trois sites désignés pour le programme de Barrage vert dans les communes d'El Bayadh et de Stitene, dans un délai de cinq mois. Cet accord est le deuxième du genre après celui conclu cette semaine dans la wilaya de Djelfa, qui permettra l'insertion et l'emploi de 300 détenus pour mener l'opération de plantation d'une superficie de 50 hectares dans le cadre du même programme. Dans le cadre du programme du Barrage vert, il est prévu qu'un plus grand nombre de détenus soient impliqués et pouvoir bénéficier d'un nombre d'avantages tels que l'assurance collective et d'un demi-salaire allant de 20 à 60 pour cent du salaire minimum garanti SNMG, en plus d'obtenir un diplôme professionnel qui les aidera, après avoir purgé leur peine de prison, à accéder au monde du travail. Le même intervenant a affirmé la disponibilité de l'Office national des travaux éducatifs et d'apprentissage pour relever le nombre de détenus dans le cadre du Barrage vert à travers différentes régions, en collaboration avec la Direction générale de l'administration pénitentiaire et différents partenaires. M. Amiar souligné que la sélection des détenus pour travailler dans le cadre du programme Barrage vert s'opère au niveau de l'établissement pé-

nitentiaire par un comité présidé par le juge d'application des peines, suivant des critères juridiques et objectifs. D'autre part, le même office supervise, dans le cadre de son programme de formation et d'apprentissage pour accompagner les détenus des établissements pénitentiaires, 28 chantiers agricoles à travers le pays qui emploient plus de cinq mille prisonniers ayant permis la mise en valeur de plus de 1.200 hectares. Il est attendu d'atteindre, au cours des trois prochaines années, 6.000 ha de terres agricoles en milieu ouvert et 141 chantiers de production au sein des établissements pénitentiaires qui regroupent plus de trois mille détenus. Le même intervenant a annoncé l'élaboration d'un programme pour l'exercice 2025 qui comprend l'ouverture de 97 chantiers de production, ce qui permettra l'emploi d'un grand nombre de détenus, outre l'exploitation de 15 chantiers agricoles. Pour sa part, le Directeur général de l'Entreprise régionale de génie Rural, Ahmed Moussa a affirmé que, dans le cadre des efforts d'emploi et d'intégration des détenus au programme de réhabilitation et d'extension du Barrage Vert, ses services sont prêts à insérer ces détenus, une fois la peine purgée, dans le cadre du même programme.

Constantine

Symposium régional "Est" de médecine du sport

Le Cercle régional de l'Armée nationale populaire (ANP), à Constantine, a abrité, samedi, le 3ème symposium régional "Est" de médecine du sport avec la participation de spécialistes dans plusieurs spécialités médicales. Les participants à cette rencontre ont mis en exergue plusieurs problèmes de santé auxquels sont confrontés les sportifs, tels que les contractures musculaires, les entorses ligamentaires, et les fractures, ainsi que les moyens de les traiter. Le directeur de la jeunesse et des sports (DJS) de la wilaya de Constantine, Lahcène Laâdjadj, a indiqué que l'objectif de cette rencon-

tre, organisée par le Centre national de médecine du sport (CNMS), en coordination avec la DJS, est de "coordonner les efforts des acteurs du domaine de la médecine du sport pour rechercher et trouver les moyens efficaces de prendre en charge de manière optimale la santé des athlètes, tout en échangeant les expériences". Intervenant à son tour, le Dr Manal Yahiaoui, du CNMS, a souligné, dans une communication intitulée "Réathlétisation Post Ligamentoplastie du LCAE : l'expérience du CNMS", que le sujet est sensible car lié à un domaine nécessitant une infinie précision et du professionnalisme, et

requiert, ainsi, un accompagnement des médecins, avec une formation et une mise à jour de leurs connaissances, en particulier dans l'aspect de la réadaptation après la reconstruction du LCA". Elle a expliqué que cette opération vitale vise à restaurer la force, la flexibilité et la mobilité normale du genou, permettant ainsi à l'athlète de reprendre ses activités sportives. Ce symposium régional a réuni des spécialistes en physiothérapie en rééducation fonctionnelle ainsi que de médecins appartenant à différentes fédérations sportives nationales, clubs et directions de la jeunesse et des sports des wilayas de l'est du pays.



SOUTIEN AUX RÉFUGIÉS AU SAHEL ET DANS LE BASSIN DU LAC TCHAD

La Mauritanie participe à Djeddah à la conférence des donateurs

Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Mauritaniens de l'étranger, M. Mohamed Salem Ould Merzoug, a participé, samedi dernier à Djeddah, en Arabie saoudite, à l'ouverture des activités des donateurs pour soutenir les réfugiés au Sahel et dans le bassin du lac Tchad.

Dans son allocution à cette occasion, le Ministre a exprimé ses sincères remerciements et sa reconnaissance au Royaume d'Arabie saoudite pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité, remerciant le Secrétariat général de l'OCI pour la bonne préparation et l'organisation de cet important événement. Il a indiqué que cette rencontre, en raison du niveau et de la qualité de ses participants, représente un cadre idéal pour unifier les efforts et renforcer la coopération internationale face aux défis croissants dans la région du Sahel et le bassin du lac Tchad, qui est un maillon central dans tout édifice stratégique pour la sécurité et la stabilité régionales et internationales. Au nom du gouvernement mauritanien, il a salué cette initiative de l'Organisation de la coopération islamique et la bonne acceptation et le soutien total qu'elle a reçus du Royaume d'Arabie saoudite, qui a un rôle bien connu dans l'action humanitaire, sous la direction du Serviteur des Lieux saintes de l'Islam, Sa Majesté le Roi Salman bin Abdulaziz Al Saud et de Son Altesse Royale le Prince Mohamed bin Salman bin Abdulaziz Al Saud, Prince héritier et Premier ministre, exprimant sa gratitude pour l'implication de la Mauritanie dans cette importante réunion, compte tenu de sa position pivot dans la région du Sahel et de sa contribution continue à la préservation de la Stabilité et de la sécurité dans cet espace vital aux niveaux régional et international. Il a souligné que Son Excellence le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh Ghazouani, bien conscient des réalités et des dangers de la situation actuelle au Sahel, considère que la Mauritanie ne peut manquer à ses responsabilités vis-à-vis de cette région dont elle fait partie intégrante. Il a passé en revue certains des efforts actuellement déployés par la République islamique de Mauritanie, en s'appuyant principalement sur ses propres ressources limitées, dans ce domaine, notamment : — L'accueil de plus de 250 000 réfugiés maliens dans le camp de M'Beré (Wilaya du Hodh Charghi), mis en place en 2012 ; il y a plus d'un an, il a atteint sa capacité maximale, incitant de nouveaux réfugiés à se rendre dans d'autres villages de la wilaya déjà



touchés par les effets du changement climatique ; Élaborer un plan d'intervention humanitaire en étroite coopération avec le HCR, les Nations Unies et les partenaires, en s'appuyant sur l'expérience mauritanienne accumulée depuis 2012, en tenant compte des besoins urgents et en incluant des programmes de développement durable et une vision pour l'ensemble de la région ; Accueillir entre 350 000 et 400 000 jeunes migrants originaires des pays du Sahel répartis sur l'ensemble du territoire, soit environ 10 % de notre population totale ; Consacrer une part importante des ressources des forces de sécurité mauritaniennes à la gestion des flux de réfugiés et de migrants, ce qui affecte directement la capacité à répondre à d'autres défis sécuritaires ; Engagement à intégrer les réfugiés dans les systèmes nationaux de protection sociale et d'éducation, et à transformer le camp de M'Beré en une institution humanitaire intégrée et

durable, conformément à l'Agenda de développement humain et dans le cadre des partenariats entre le gouvernement, le HCR et les acteurs bilatéraux et multilatéraux du développement opérant en Mauritanie. Il a souligné que cet effort constitue une pression énorme et croissante sur le budget de l'État, qui découle naturellement du choix conscient et de l'engagement de la Mauritanie à accueillir et à prendre en charge les réfugiés et à contribuer efficacement à la promotion de la paix et de la stabilité dans la région. Il a exprimé l'espoir que cette enceinte bénie appréciera cet effort, demandant que son rapport et sa déclaration incluent clairement une affirmation que la Mauritanie bénéficiera du mécanisme qui sera adopté, afin de fournir les ressources nécessaires pour améliorer les conditions de prise en charge des réfugiés et renforcer la réponse humanitaire et de développement aux défis existants. Répondre à l'afflux de

plus de 100 000 réfugiés maliens cette année nécessite un soutien fort de la communauté internationale sous la forme d'investissements sectoriels qui garantissent la qualité des services de base, l'égalité avec les citoyens locaux et le renforcement des capacités locales. Il a souligné que les objectifs qu'il espère atteindre à travers cette conférence ne se limitent pas à répondre aux besoins humanitaires immédiats, mais cherchent à établir des partenariats et à développer des cadres durables basés sur une vision multidimensionnelle et à long terme. Il a en outre noté l'importance du Fonds de l'OCI pour la réhabilitation et l'emploi des jeunes dans le Sahel et le bassin du lac Tchad, dont le statut a été adopté par la 50ème session du Conseil des ministres des Affaires étrangères de l'Organisation de la coopération islamique tenue dans la capitale camerounaise Yaoundé à la fin du mois d'août dernier, en tant qu'organisation

spécialisée accueillie par la République islamique de Mauritanie. Il a déclaré que ce fonds se veut un outil efficace pour construire et fortifier les sociétés, loin de l'abîme de l'extrémisme, de la violence et des tentations de la migration irrégulière. Cela passe par l'autonomisation économique des jeunes, leur qualification et leur formation, et leur ouvrir des perspectives d'emploi. Il a exprimé l'espoir que le Fonds recevrait de la part des donateurs l'appui dont il a besoin pour atteindre les objectifs qu'il s'était fixés le plus rapidement possible. Outre le ministre, le Commissaire aux droits de l'homme, à l'action humanitaire et aux relations avec la société civile, M. Sidi Ahmed Bannan, l'Ambassadeur chargé de mission au Cabinet du Ministre des Affaires étrangères, M. Hasni Lefquih, et le Représentant de la Mauritanie auprès de l'Organisation de la coopération islamique, M. Mohameden Aboud ont pris part à la réunion.

Tunisie

Saïed veut de grands travaux pour réhabiliter les lieux délabrés

Trois semaines après sa réélection et alors que l'opposition tunisienne semble neutralisée, Kaïs Saïed entame un second mandat sous le signe des travaux décrétés par la présidence. Le Maître de Carthage a multiplié les directives pour remettre en état des infrastructures du pays. C'est notamment le cas dans le centre de Tunis où il s'est rendu vendredi soir. Tunis a des airs de décor de cinéma abandonné. Et cela ne plaît pas au président tunisien. « Il va falloir procéder à une épuration en Tunisie. On va bientôt trouver une solu-

tion à tout cela, ça ne va pas être bien difficile de régler ça. Regardez-moi toutes ces saletés... Et ça, c'est au bord de l'effondrement. C'est dangereux. » Nettoyer et rénover les grandes places de Tunis. C'est l'ordre donné par Kaïs Saïed qui en a profité pour superviser la rénovation en cours du centre culturel Ibn Khaldoun dans les très moindres détails : « Un cinéma avec des fauteuils de couleurs différentes, ça ne va pas. Ce n'est pas acceptable. » Un volontarisme qui a plu à ces quelques grappes de Tunisiens venus le saluer et lui soumet-

tre quelques requêtes : « On est fatigués M. le président », lance une femme. « Pensez aussi au métro », demande un homme. « On est avec vous M. le président », assure une autre femme. Il y a huit mois déjà, c'est la rénovation de la piscine du Parc du Belvédère qu'avait exigée Kaïs Saïed. Le complexe a été nettoyé et rénové avec le concours de l'armée en un temps record. Si ces opérations servent l'image du président bâtisseur que Kaïs Saïed souhaite se donner, c'est bien une banque privée tunisienne qui a les a finan-



VENTE DE MISSILES AMÉRICAINS À TAÏWAN

La Chine déploie des avions et drones

La Chine a déployé une vingtaine d'avions de chasse et drones dans le cadre d'une « patrouille conjointe de préparation au combat » autour de Taïwan hier, ont déclaré les autorités taïwanaises.

Le ministère taïwanais de la Défense a déclaré avoir détecté 19 aéronefs chinois hier dimanche, dont des avions de chasse et des drones, près de l'île pendant près de quatre heures, dans le cadre d'une « patrouille conjointe de préparation au combat » de Pékin avec des navires de guerre.

Il s'agit de la troisième patrouille de ce type signalée par le ministère de la Défense en octobre. « L'armée taïwanaise a suivi de près la situation grâce à des systèmes conjoints de renseignement, de surveillance et de reconnaissance, et a déployé des avions, des navires de guerre et des systèmes de missiles basés à terre en guise de réponse appropriée », a précisé le ministère.

La Chine a condamné samedi soir la vente à Taïwan de systèmes de missiles américains approuvée vendredi par Washington, dénonçant une action qui « nuit gravement aux relations sino-américaines » et « met en péril la paix » dans la région.

La vente à Taïwan de systèmes de missiles sol-air « viole gravement la souveraineté et les intérêts de sécurité de la Chine, nuit gravement aux relations sino-américaines et met en péril la paix et la stabilité » dans le détroit, a déclaré le ministère chinois des Affaires étrangères dans un communiqué publié samedi soir.

Le document précise que Pékin pourrait prendre « toutes les mesures nécessaires pour défendre fermement la souveraineté nationale, la sécurité et l'intégrité territoriale ».



La transaction d'un montant de 1,16 milliard de dollars, qui doit encore être validée par le Congrès, comprend différents systèmes antiaériens, dont des NASAMS et 123 missiles, selon l'agence américaine chargée de la vente de matériel militaire à l'étranger. Une autre vente annoncée vendredi porte sur des systèmes de radars pour un montant total de 828 millions de dollars. L'équipement sera directement prélevé sur les stocks de l'armée de l'air américaine. Le ministère taïwanais de la Défense a exprimé samedi sa « sincère

gratitude » pour cette vente qui pourra aider l'armée « à continuer d'améliorer sa capacité de défense et à maintenir conjointement la paix et la stabilité dans le détroit ». Les Etats-Unis ne reconnaissent pas Taïwan comme un Etat et considèrent la République populaire de Chine comme seul gouvernement légitime, mais apportent néanmoins à Taipei une aide militaire importante. Pékin s'oppose régulièrement au soutien américain apporté à Taïwan et accuse Washington de se mêler de ses affaires.

Soudan

L'ONU dénonce les attaques contre des civils dans l'Etat d'El-Gezira



Le plus haut responsable humanitaire de l'ONU au Soudan a tiré la sonnette d'alarme, samedi, face à la forte escalade de la violence dans l'Etat d'El-Gezira, où de récentes attaques attribuées aux Forces de soutien rapide (FSR) ont fait plus de 120 morts. Des rapports préliminaires indiquent qu'entre le 20 et le 25 octobre, au moins 124 personnes ont été tuées dans une attaque contre un village de l'Etat d'El Gezira, au Soudan. « Je suis choquée et profondément consternée que les violations des droits humains telles que celles observées au Darfour l'année dernière, notamment les viols, les attaques ciblées, les violences sexuelles et les massacres, se reproduisent dans l'Etat d'El-Gezira. Ce sont des crimes atroces », a déclaré samedi Clémentine Nkweta-Salami, coordinatrice humanitaire de l'ONU au Soudan.

Les Forces de soutien rapide auraient également pillé des marchés et des maisons et incendié des fermes tandis que les habitants de villages tels que Safita Ghanoubab, Al Hilaliya et Al Aziba ont été attaqués, humiliés et menacés, obligeant nombre d'entre eux à fuir pour se mettre en sécurité. Ceux qui sont restés continuent de subir de graves menaces.

Dénonçant les attaques, Nkweta-Salami a souligné que « les civils doivent être protégés où qu'ils se trouvent ». « Attaquer des civils, des biens de caractère civil et des infrastructures publiques est interdit par le droit international humanitaire. C'est inacceptable et cela doit cesser immédiatement ».

Royaume-Uni

Londres appelé à réduire ses émissions de 81% d'ici à 2035

Le Royaume-Uni devrait s'engager à réduire ses émissions de gaz à effet de serre d'au moins 81% d'ici 2035, ce qui enverrait un signal fort au niveau international, a recommandé l'organisme indépendant chargé de conseiller le gouvernement britannique.

A quelques jours de la COP29, qui a lieu du 11 au 22 novembre en Azerbaïdjan, le gouvernement travailliste a sollicité l'avis de la Commission sur le changement climatique (CCC) sur son plan de réduction des émissions de CO2, ou contributions déterminées au niveau national (NDC). En tant que signataire de l'Accord de Paris sur le climat de 2015, le Royaume-Uni doit en publier une version actualisée avant février 2025, qui couvrira la décennie à venir. Au vu des dommages climatiques déjà observés dans le monde, l'objectif d'une réduction des émissions de 81% d'ici 2035 constitue le bon niveau d'ambition, a déclaré le professeur Piers Forster, président par intérim du CCC, dans une lettre au ministre de l'Energie Ed Miliband. Notre rapport montre que cela peut être fait d'une manière qui profite à l'emploi et à l'économie, a-t-il ajouté. Le Royaume-Uni s'est déjà engagé à réduire ses émissions de 68% d'ici 2030 par rapport à 1990, et à atteindre la neutralité carbone en 2050.

Liban

2.653 martyrs depuis octobre 2023

Le ministère libanais de la Santé a annoncé que le bilan de l'agression sioniste contre le Liban, en cours depuis le 8 octobre 2023, s'est alourdi à « 2.653 martyrs et 12 360 blessés ».

Le ministère a indiqué, dans un communiqué diffusé, que « Les bombardements de l'ennemi (sioniste) contre le Liban ont fait 19 martyrs et 108 blessés, vendredi ». Avec ce dernier bilan des tués et des blessés, le nombre total des victimes augmente selon le ministère à « 2.653 martyrs et 12 360 blessés depuis le début de l'agression (sioniste) ». La même source a souligné que le nombre de victimes enregistrées vendredi inclut « 10 martyrs et 56 blessés dans le gouvernorat du Sud, 7 martyrs et 46 blessés dans le gouvernorat de Nabatieh (sud) et 2 martyrs et 6 blessés dans le gouvernorat de la Bekaa (est) ». La dernière escalade sioniste au Liban, qui se poursuit depuis le 23 septembre dernier, a déraciné 1,3 million de personnes de leurs foyers, selon l'ONU.

À L'OUEST DE L'ENCLAVE PALESTINIENNE L'armée sioniste bombarde une autre école abritant des déplacés

Les forces sionistes ont bombardé, hier, une autre école abritant des Palestiniens déplacés à l'ouest de Ghaza, tout en poursuivant le nettoyage ethnique dans le nord de l'enclave palestinienne, qui a fait plus de 820 martyrs en l'espace de trois semaines, rapportent des médias. Le 387e jour du génocide en cours contre les 2,2 millions de Palestiniens vivant dans la bande de Ghaza, les forces sionistes ont bombardé l'école Salah al-Din, qui abrite des personnes déplacées à proximité du stade Palestine, à l'ouest de Ghaza, selon les médias. Les mêmes sources font état d'un Palestinien mort en martyr et d'autres blessés

aux premières heures de dimanche, avant l'aube. De nombreux Palestiniens déplacés du nord sont contraints de se réfugier dans un camp de tentes situé à l'intérieur du stade Palestine, à l'ouest de Ghaza. Il s'agit du même stade où des centaines d'hommes et de garçons palestiniens ont été détenus nus pendant des jours en décembre 2023 par les forces sionistes, d'après les sources médiatiques. L'artillerie et l'aviation de l'occupation ont bombardé plusieurs sites de la ville de Rafah, dans le sud de la bande de Ghaza. Il y a eu au moins deux blessés suite au bombardement du dernier étage de la maison de la famille Za'rab à Rafah. Des

véhicules d'occupation ont également tiré des coups de feu et des fusées éclairantes vers le nord des camps d'Al-Bureij et d'Al-Nuseirat, dans le centre de la bande de Ghaza. Au nord de Ghaza, l'armée sioniste poursuit depuis le 6 octobre ses opérations génocidaires, notamment dans le camp de réfugiés de Jabalia et dans la ville de Beit Lahia, et impose un siège strict qui empêche l'entrée de nourriture, d'eau, de médicaments et de carburant. Plus de 820 Palestiniens sont tombés en martyrs au cours de cette campagne de nettoyage ethnique en 22 jours, selon le bureau des médias de Ghaza.

FRAPPES SIONISTES CONTRE L'IRAN

L'ONU appelle à cesser l'escalade de la violence au Moyen Orient

Le Secrétaire Général de l'ONU, Antonio Guterres, a appelé à un arrêt immédiat de l'escalade de la violence au Moyen-Orient, après des attaques nocturnes de l'armée sioniste contre des cibles en Iran, se disant « profondément alarmé ».

Le porte-parole du chef de l'ONU, Stéphane Dujarric, a déclaré samedi, dans un communiqué, que M. Guterres était « profondément alarmé » par l'escalade continue dans la région.

Le chef de l'ONU a réitéré son appel urgent à la cessation des actions militaires sionistes, y compris à Ghaza et au Liban, et à des efforts pour empêcher une guerre régionale totale.

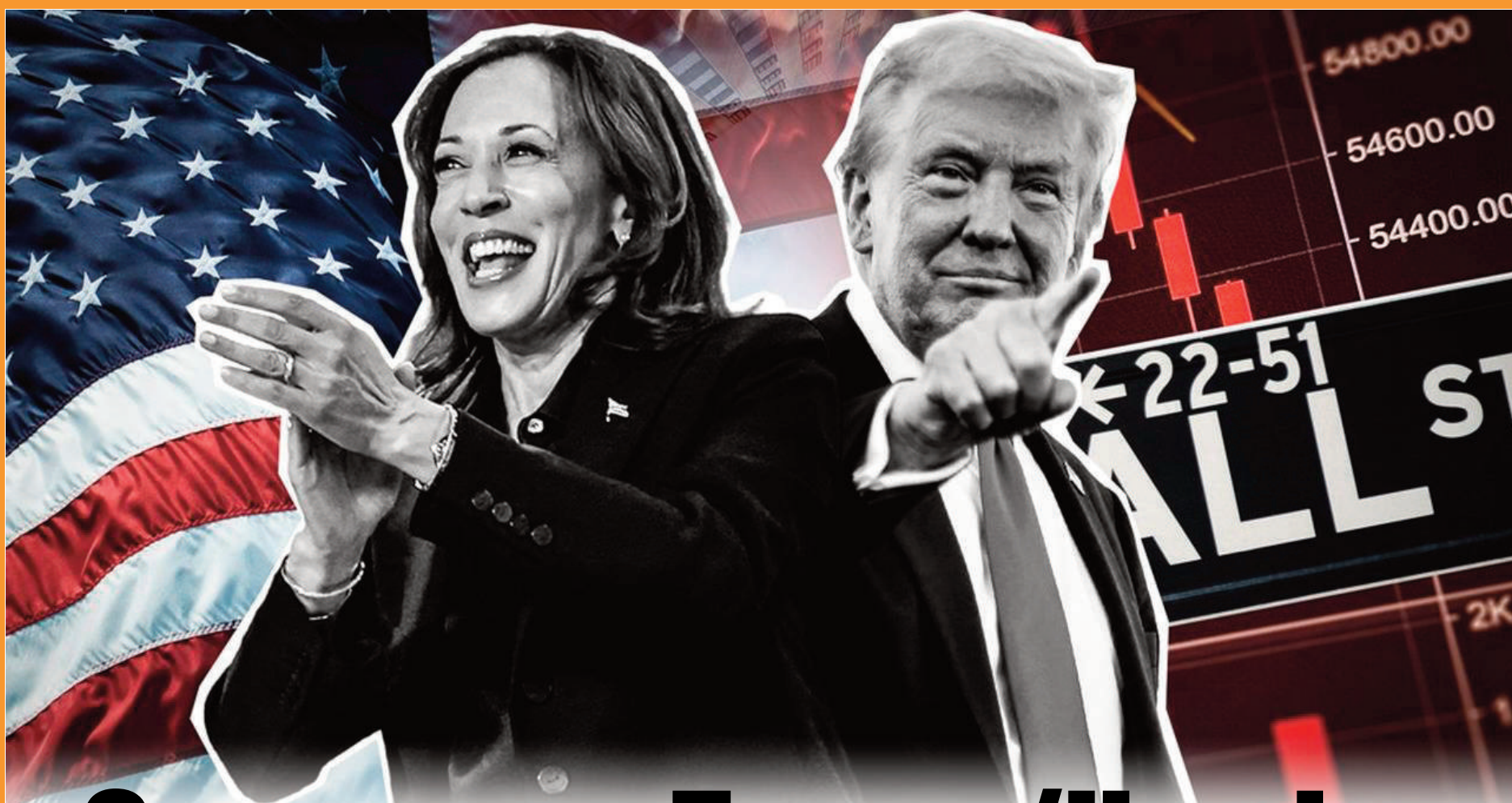
La force de défense aérienne iranienne avait indiqué samedi que des attaques sionistes ont visé des positions dans les provinces de Téhéran, du Khouzistan et d'Ilam, précisant que le système de défense aérien a réussi à intercepter et à contrer l'agression sioniste.

De son côté, la Secrétaire générale adjointe par intérim aux affaires humanitaires et Coordinatrice des secours d'urgence de l'ONU, Joyce Msuya, a averti samedi dans



un communiqué, que toute la population du nord de Ghaza risquait de mourir, appelant à un arrêt immédiat du « mépris flagrant » des règles de la guerre par l'armée sioniste. « Ce que font les forces (sionistes) dans le nord de Ghaza assiégé ne peut pas continuer », a-t-elle indiqué.

Selon des rapports, des centaines de Palestiniens sont tombés en martyrs depuis que les forces sionistes ont renouvelé leur offensive dans le nord de l'enclave palestinienne au début du mois, alors que des dizaines de milliers d'autres ont été à nouveau déplacés.



Campagne Trump/Harris : une course de « fonds » qui coûte cher

Depuis 2004, à l'exception notable de Donald Trump en 2016, le candidat élu à la Maison Blanche a toujours été celui qui bénéficiait du budget de campagne le plus important. Or ces budgets n'ont cessé d'augmenter au cours des dernières années.

Cette débauche de moyens, rendue possible par l'octroi de financements privés illimités à certains comités d'action politique (PAC), aboutit à une inquiétante privatisation de la vie politique américaine. La course effrénée aux généreux donateurs finit en effet par influencer le contenu des programmes des candidats. L'évolution de la législation américaine sur le financement des campagnes électorales a conduit au fil du temps à une véritable privatisation de la vie politique. Comment ? En permettant, au nom de la liberté d'expression garantie par le 1er amendement de la Constitution, un financement massif des campagnes présidentielles par des fonds privés. La campagne la plus chère reste pour l'heure celle de 2020, où près de 2 milliards \$ au total ont été dépensés par Joe Biden et Donald Trump. Selon la Federal Election Commission (FEC), Kamala Harris et Donald Trump avaient respectivement collecté pour leurs dépenses 901 et 376 millions de dollars au 30 septembre 2024. Ces montants ne retracent cependant que les dépenses des principaux comités de campagne et excluent les dépenses en publicité effectuées par les nombreux comités non liés aux partis politiques, mais très politiquement orientés.

Des comités d'action politique aux règles complexes

En théorie, les candidats peuvent bénéficier d'une dotation publique individuelle de l'État fédéral, dont le montant s'élève en 2024 pour les partis « majeurs » à 123,5 millions de dollars, sous réserve de ne pas accepter de contributions privées complémentaires. Les « petits » candidats peuvent recevoir une fraction variable de cette somme s'ils obtiennent au moins 5 % des suffrages, seuil très rarement atteint. En pratique, Barack Obama en 2008 a été le premier candidat d'un parti majeur à refuser d'emblée cette dotation. D'autres avant lui l'avaient acceptée puis rendue, afin de s'affranchir des contraintes associées. Depuis lors, tous les candidats démocrates et républicains n'ont fait appel qu'aux fonds privés, provenant de donateurs individuels, d'entreprises et de syndicats. Les dons peuvent être versés directement au comité

associé au candidat, aux comités associés aux partis politiques mais aussi à différents comités d'action politique (PAC). Les PAC traditionnels, autorisés à effectuer des transferts aux comités des candidats et des partis, reçoivent des dons d'individus, d'entreprises ou bien d'autres PAC pour un montant plafonné à 5 000 dollars par contributeur et par an. Ce plafond s'applique également aux PAC spéciaux (separate segregated fund, SSF) administrés par des entreprises ou des syndicats. Mais les dépenses sont parfois difficiles à attribuer à un candidat spécifique. Certains PAC non traditionnels se déclarent ouvertement favorables à un candidat ou un parti – c'est le cas du PAC démocrate Future Forward ou du PAC républicain MAGA Inc. D'autres peuvent se déclarer favorables à un parti mais opposés au candidat investi, comme c'est le cas du Lincoln Project, républicain mais hostile au candidat Trump. Certains se déclarent politiquement neutres et défendent une cause spécifique. C'est le cas du PAC America qui prône simplement la « liberté », mais dont le fondateur, Elon Musk, affiche son soutien à Donald Trump, ou bien de Fairshake et du PAC associé à la NRA, qui défendent respectivement les cryptoactifs et la détention d'armes.

Des enjeux financiers à la guerre des nerfs

Cette course de « fonds » a pris une tournure particulière à l'été 2024 lorsque Joe Biden, sous la pression de son propre camp, s'est retiré de la course à la Maison Blanche pour céder sa place à sa vice-présidente et colistière Kamala Harris, laissant 96 millions de dollars non dépensés sur son compte de campagne. Les Démocrates réalouent alors les fonds à Kamala Harris. Le PAC « Biden for President » informe officiellement la FEC de son changement de nom en « Harris for President » fin juillet 2024. Immédiatement, les Républicains tentent d'empêcher le reversement des fonds de campagne du camp démocrate en déposant une plainte auprès de la FEC. Ils dénoncent une tromperie en arguant que les donateurs de Joe Biden auraient pu ne pas souhaiter donner à Kamala Harris. La manœuvre est purement politique, puisque les juristes s'accordent pour dire qu'aucune hypothétique action en justice ne pourrait être entamée avant l'élection.

L'importance des méga-donateurs

Cette course aux financements confère une influence majeure aux riches et généreux donateurs, qu'il s'agisse de lobbies ou d'individus qualifiés d'« anges gardiens ». En 2020, les hommes d'affaires Thomas Steyer et Michael Bloomberg, tous deux candidats à la primaire démocrate, faisaient campagne en grande partie sur leurs propres fonds. S'étant ralliés au candidat investi, ils ont contribué à accroître les fonds de campagne de Joe Biden de près de 220 millions de dollars. Chez les Républicains, le principal donateur de la campagne de Donald Trump en 2020 était le magnat de l'immobilier et des jeux d'argent Sheldon Adelson, pour un montant estimé à près de 90 millions de dollars. Sa veuve Miriam avait annoncé fin mai 2024 son intention de faire don de près de 100 millions de dollars en faveur de Trump pour la campagne 2024 à travers le PAC Preserve America. A deux mois de la présidentielle, les fonds récoltés par ce PAC atteignaient les 100 millions de dollars, dont 80 millions de Miriam Adelson. À cette échéance, le principal donateur de Donald Trump pour la campagne 2024 était le milliardaire Timothy Mellon, à hauteur de 115 millions de dollars versés au principal Super-PAC MAGA Inc. S'y ajoutent quelques autres très grands donateurs comme la femme d'affaires Linda McMahon (10 millions de dollars via MAGA inc, le fondateur et gérant du hedge fund Citadel Kenneth Griffin (5 million via American Patriots) ou Laura et Isaac Perlmutter (10 million via Right for America). Chez les Démocrates, le plus gros donateur individuel demeurerait Michael Bloomberg avec 19 millions versés au PAC Hybride Future Forward en mai. Le site OpenSecrets qui évalue le coût des campagnes électorales aux États-Unis, indique d'ailleurs qu'à la mi-septembre la campagne de Donald Trump repose davantage sur les très grands donateurs que celle de son adversaire, puisque 67 % de ses fonds proviennent de contributions individuelles supérieures à 200 000 dollars, contre 58 % pour Kamala Harris.

La défense des intérêts : des secteurs économiques à la manœuvre

Selon OpenSecrets, l'industrie pétrogazière aurait déjà contribué, à la mi-septembre, à hauteur de 20,8 millions de dollars dans la campagne présidentielle sur le cycle électoral, dont 93 % en faveur de Donald Trump. De même pour l'industrie du tabac, dont 99 % des 8,7 millions ont été attribués aux Républicains. D'autres secteurs sont davantage favorables aux Démocrates, qui bénéficient par exemple de 86,5 % des 13,3 millions de dollars injectés dans la campagne présidentielle par l'industrie télévisuelle, cinématographique et la musique. Une industrie en expansion s'investit particulièrement dans la campagne de 2024 : celle des cryptoactifs, notamment à travers le Super-PAC Fairshake, déjà évoqué. Début septembre, ce comité avait récolté près de 203 millions de dollars pour défendre ses intérêts dans le cadre des élections de cette année. Parmi les donateurs, on retrouve des grands noms des cryptos comme Ripple (25 millions) et Coinbase (25 millions). Lorsque l'on compare les fonds récoltés par les candidats et les fonds mensuellement dépensés, on comprend mieux la multiplication des annonces du candidat Trump à l'attention de certaines industries, dont celles des cryptos, voire de personnalités comme Elon Musk. En effet, selon la FEC et le site OpenSecrets, les comptes de beaucoup des principaux PAC républicains (MAGA Inc, Save America, MAGA PAC, America PAC) étaient à la mi-septembre proches de l'équilibre ou dans le rouge (ils avaient plus dépensé que récolté), alors que les principaux PAC démocrates (essentiellement Future Forward États-Unis et American Bridge) dégageaient de forts excédents leur permettant de poursuivre leurs dépenses en publicité. Le camp démocrate n'est pas en reste. Kamala Harris a donné un certain nombre de gages, comme la promesse de ne pas interdire les cryptoactifs, et a révélé détenir une arme à son domicile dans le but de rassurer sur le fait qu'elle n'envisageait pas d'interdiction dans ce domaine si elle était élue...

Thérèse Rebière

Professeur des Universités en économie,
Conservatoire national des arts
et métiers (CNAM)

Ligue 1 Mobilis (6e Journée)

L'USMA rejoint le MCA et le CSC en tête

L'USM Alger, auteur d'un nul en déplacement contre l'ASO Chlef (0-0) samedi, en clôture de la 6e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, a rejoint le duo de tête le MC Alger et le CS Constantine.

L'USMA qui restait sur une victoire hors de ses bases contre l'ES Mostaganem (1-0), a manqué une bonne occasion de s'emparer de la première place après le nul concédé au stade Boumezzrag de Chlef. Malgré quelques belles opportunités notamment en seconde période par son attaquant Gassama, les hommes de Nabil Maaloul n'ont pas réussi à trouver la faille dans la défense adverse, confirmant ainsi leurs difficultés en attaque avec seulement quatre buts inscrits en six matches.

De son côté, l'ASO Chlef n'arrive toujours pas à décrocher son premier succès de la saison et signe son troisième nul de rang dont deux de suite sur sa pelouse et reste scotchée à la 14e position avec cinq points. Le JS Kabylie, mal en point en ce début de saison avec trois défaites en cinq rencontres, a attendu la réception de l'USM Khenchela pour endiguer cette série noire et renouer avec la victoire. Un but de l'attaquant congolais Walter Bwalya (27'), a permis aux Canaris de s'adjuger trois précieux points. Une victoire qui devrait faire beaucoup de bien aux hommes de Benchikha sous pression ces dernières semaines.

A la faveur de ce succès, la JSK (9 points) se hisse à la cinquième place à trois unités du trio de tête, tandis que l'USMK occupe la 11e place (6 pts).



Les résultats complets et classement :

MC Alger - Olympique Akbou	0-0	4). Olympique Akbou	11	6
NC Magra - CR Belouizdad	1-0	5). JS Kabylie	9	6
CS Constantine - ES Sétif	2-1	6). US Biskra	8	6
JS Saoura - MC El-Bayadh	1-0	--). ES Sétif	8	6
Paradou AC - MC Oran	2-2	--). MC Oran	8	6
ASO Chlef - USM Alger	0-0	9). JS Saoura	7	6
JS Kabylie - USM Khenchela	1-0	--). ES Mostaganem	7	6
ES Mostaganem - US Biskra	1-0	11). MC El Bayadh	6	6
Classement :		--). NC Magra	6	6
	Pts	J		
1). MC Alger	12	6	--). USM Khenchela	6
--). CS Constantine	12	6	14). Paradou AC	5
--). USM Alger	12	6	--). ASO Chlef	5
			16). CR Belouizdad	4

Après sa prestation solide face à l'Inter
Hadjam séduit la presse italienne



L'international algérien Joan Hadjam, dont le club suisse Young Boys est concerné par la Ligue des champions européenne cette saison, a reçu de nombreux éloges de la part des médias italiens après la belle copie qu'il a rendue contre l'Inter Milan. En effet, malgré la défaite (1-0), mercredi dernier, le latéral gauche algérien a forcé l'admiration des Italiens grâce à son niveau remarquable.

Le célèbre journaliste Alexandru Jacobo a publié sur sa page Twitter officielle après le match au sujet du joueur des Verts : « C'est un joueur algérien, né en 2003... Il s'appelle Hadjam et il n'a pas l'air mal du tout ».

L'ancien joueur du FC Nantes s'est vu attribuer une note de 6,9/10 par le site « Hoscord », spécialisé dans les statistiques.

Il est utile de souligner que Hadjam revient d'une blessure qui l'avait privé de prendre part aux deux précédents matchs de la sélection algérienne contre le Togo dans le cadre des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations de 2025.

Il avait été d'ailleurs libéré du stage de l'équipe nationale après que le staff technique l'a examiné. Outre Mandi et Hadjam, deux autres joueurs de l'équipe nationale participent à la Ligue des champions de cette saison. Il s'agit de Hadj Moussa et Zerrouki qui évoluent au sein du club hollandais de Feyenoord.

Ce dernier a réussi une belle victoire sur le terrain des Portugais du FC Benfica (3-1), dans un match qui a vu Hadj Moussa incorporé à la 75e minute du temps de la partie, alors que son coéquipier et compatriote, Zerrouki, a suivi tout le match du banc de touche après avoir perdu sa place de titulaire depuis plusieurs semaines.

Renoue avec le succès L'entraîneur Lamara salue le réveil de son attaque

L'ASM Oran a renoué avec la victoire après trois contre-performances de suite, dont deux à domicile, en prenant le meilleur sur le CR Temouchent (2-0), samedi au stade Habib-Bouakeul, dans le cadre de la 7e journée du championnat de Ligue 2 de football, au grand bonheur de son entraîneur Hamid Lamara, qui n'a pas tari d'éloges sur ses protégés à l'issue de la rencontre.

"Mes joueurs étaient déterminés à renouer avec le succès, après avoir marqué le pas lors des trois précédentes rencontres, au cours desquelles nous avons fait deux matchs nuls à domicile et concédé notre première défaite de la saison à l'extérieur", a déclaré le coach de l'ASMO à l'issue de la partie.

" Bien qu'on s'est contentés de deux points sur neuf possibles, lors de nos trois précédentes sorties, il n'en demeure pas moins que mon équipe rendait des copies intéressantes, sauf qu'elle a manqué de réalisme devant les buts. Des situations qu'on a beaucoup travaillé, avant la réception du CRT, et cela a porté ses fruits, en signant deux réalisations dans ce match", a-t-il ajouté.

L'ASMO, qui a débuté tardivement sa préparation d'intersaison, durant laquelle beaucoup de changements ont été opérés à tous les niveaux, a montré, néanmoins, de belles choses lors de ses six premiers matchs, au cours desquels elle a réalisé trois victoires contre deux matchs nuls et une défaite. C'est surtout par sa ligne défensive que cette



équipe s'est distinguée jusque-là, en encaissant seulement un but, de surcroît sur penalty lors de sa seule défaite sur le terrain de la JSM Tiaret (1-0), au titre de la 5e journée. De son côté, le président de la formation oranaise, Mehdi Brahimi, élu à son poste fin août dernier, a estimé que son équipe est toujours en "phase de construction", rappelant que son effectif a été remanié à près de 100% au cours de l'intersaison.

Il s'est dit, en outre, "satisfait" de la prestation de ses joueurs face au CRT, se réjouis-

sant de leur "amélioration" notée au fil des journées, tout en souhaitant que les deux buts marqués par les siens dans cette rencontre soient synonyme du "déclat" recherché par la ligne offensive, auteur de deux réalisations seulement lors de ses cinq premiers matchs.

L'ASMO, qui pointe provisoirement à la cinquième place au classement avec 11 points, compte un match en moins qu'elle livrera face au NA Hussein-Dey le 5 novembre prochain.

Lie à Nice jusqu'en juin 2027
Le FC Séville piste Boudaoui



Le FC Séville est loin de ses beaux jours en La Liga, mais compte tout de même remonter la pente. Pour ce faire, les dirigeants du club veulent se renforcer et ont Hicham Boudaoui dans leur viseur, selon les informations d'Africafoot.

Les Andalous sont déterminés à retrouver leur meilleur niveau d'il y a quelques saisons. Malheureusement, ils viennent de perdre sur blessure Suso et Saul Niguez, qui sont deux éléments essentiels de l'équipe.

Pour combler l'absence des deux joueurs, le FC Séville aurait déjà contacté l'OGC Nice afin d'obtenir un prêt d'une demi-saison du milieu central algérien Hicham Boudaoui. Les discussions seraient toujours en cours et si un accord est conclu, Boudaoui sera Sévillan dès le prochain mercato hivernal.

Le joueur de 25 ans est arrivé à Nice en septembre 2019 pour 4 millions d'euros, en provenance du Paradou AC, un club algérien. Il a un contrat qui le lie au club jusqu'en juin 2027 et sa valeur marchande actuelle est de 10 millions d'euros sur Transfermarkt. Les Niçois pourraient inclure une option d'achat dans le prêt de l'Algérien.

CAN-2024

Les Vertes défaits en amical au Nigéria

La sélection nationale féminine s'est inclinée (2-0) ce samedi face au Nigéria lors d'un match amical disputé au Remo Stars Sports Stadium (Ikenne).

Les Vertes se sont heurtées à une excellente équipe nigériane, notamment lors de la première mi-temps, avec deux buts encaissés.

Lors de la seconde période, le jeu des algériennes était nettement meilleur mais le manque d'efficacité a contraint la sélection nationale à concéder la défaite.

Les coéquipières de Sofia Guellati auront l'occasion de se racheter en affrontant le même adversaire le 29 octobre prochain, toujours en amical.



MARTINIQUE

Des espèces invasives sont "la première cause de perte de biodiversité"

Iguane rayé, mangouste, bambou ou encore cacao sauvage : en Martinique, de nombreuses espèces animales et végétales, introduites par l'homme, menacent l'écosystème. Plusieurs organismes sont mobilisés pour lutter contre ces espèces invasives.

Une dizaine d'employés du Parc naturel régional de Martinique (PNRM) passent au peigne fin les berges boisées de l'estuaire du cours d'eau de Madiana, tout près de la plage du même nom. Équipés de sacs en toile et de cannes à pêche, ils traquent dans les arbres et les buissons des spécimens d'iguane rayé, un reptile qui prolifère depuis son introduction, dans les années 1960, sur l'île des Antilles. "Ils se cachent bien ! Il faut avoir l'œil aguerrri", s'amuse Widdy Télusson, chef d'une des équipes de la brigade d'intervention contre les espèces exotiques envahissantes du PNRM. Originaires des forêts d'Amérique centrale et d'Amazonie, le saurien du continent menace l'écosystème insulaire, et singulièrement son plus proche cousin, l'iguane des Petites Antilles, endémique de la Martinique et de quelques îles voisines. Le nouveau venu est plus agressif, plus prolifique, et peut s'hybrider avec l'espèce indigène, classée en danger critique d'extinction par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). "On veut éviter qu'ils rencontrent l'espèce endémique", résume M. Télusson. Celle-ci s'est retranchée sur quelques poches assiégées : l'îlet Chancel, dans la baie du Robert (est), et les forêts escarpées du massif de la montagne Pelée (nord). Outre le PNRM, des équipes municipales et la Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DEAL) participent à cette campagne d'élimination qui a débuté en 2013. Depuis 2020, ces partenaires locaux et nationaux en ont capturé "1 300 en moyenne chaque année", estime Marcel Bourgade, le responsable de la brigade d'intervention du parc naturel régional.



"Le mieux, c'est de pouvoir être dans le préventif"

Mais l'iguane vert est loin d'être le seul animal exotique qui préoccupe les autorités en Martinique. Le PNRM combat aussi, entre autres, les rats, les petites mangoustes indiennes ou les tortues de Floride, animaux de compagnie relâchés dans les cours d'eau. "Elles mangent toute la flore et la faune endémique et n'ont pas de prédateur", se déssole M. Bourgade. "Nos rivières

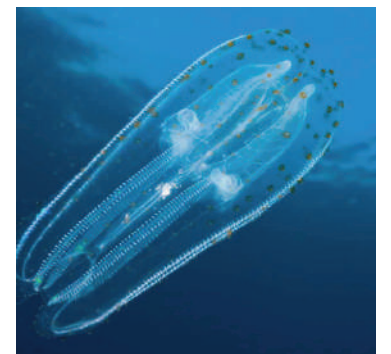
sont détruites !" Et il n'y a pas que les animaux : sur une liste de 115 espèces végétales exotiques dressée par la DEAL de Martinique, plus de 80 sont considérées comme invasives, à l'image du bambou commun, du cacao sauvage ou du pissenlit d'Europe. La menace sur l'écosystème de la Martinique est réelle. "Dans les îles, c'est probablement la première cause de perte de biodiversité", explique Fabian Rateau, de l'Office français de la biodiversité (OFB). Ainsi, alors que les territoires in-

sulaires ne représentent que "5 % des terres émergées", elles détiennent "60 % des extinctions documentées depuis 1500", déroule ce spécialiste. Et "80 % de ces extinctions sont liées à des espèces exotiques envahissantes", ajoute-t-il. Mammifère carnivore asiatique introduit en

Martinique à la fin du XIXe siècle, la mangouste est "considérée comme responsable du déclin de nombreuses espèces" dans toutes les Antilles, indique un mémoire de recherche de l'OFB présenté en août 2023. Elle "est suspectée de se nourrir des œufs du moqueur gorge-blanche", oiseau endémique de Martinique, "dont il ne reste que 200 à 400 couples", précise ce document. "Nous réalisons chaque année des campagnes de régulation des mangoustes", assure Alexis Guilleux, spécialiste de la protection des tortues marines et des iguanes des Petites Antilles à l'Office national des Forêts (ONF). Objectif, empêcher ces mammifères de dévorer les œufs des trois espèces de tortues marines qui pondent sur les plages de l'île. Il est trop tard pour envisager d'éradiquer la mangouste ou le rat en Martinique. Mais les équipes de protection de l'environnement sont en mesure d'éliminer ces animaux indésirables sur la quarantaine d'îlets situés au large des côtes. Ceux-ci abritent de nombreuses espèces d'oiseaux marins, en plus de l'iguane endémique. "Nous avons réalisé en mars 2023 une opération d'éradication complète du rat sur l'îlet Chancel", souligne M. Guilleux. L'ONF effectue des contrôles tous les trois mois au moyen de pièges à rats disposés sur l'îlet. Mais la lutte contre les espèces invasives est un travail sans fin. "On est dans le curatif", reconnaît Fabian Rateau : "Le mieux, c'est de pouvoir être dans le préventif", à savoir d'empêcher par tous les moyens l'arrivée de nouvelles espèces exotiques.

DANS LES ABYSSES, LA PRESSION DE L'EAU ÉCRASE TOUTE VIE Comment résistent les créatures des profondeurs?

Une étude publiée cet été dans la revue *Science* nous apprend que les cténophores qui vivent dans les profondeurs marines doivent leur survie à leurs capacités d'adaptation extraordinaire. Les créatures marines n'ont pas fini de nous surprendre. Depuis longtemps, les scientifiques savent que les cellules des cténophores divergent, selon que ces organismes marins carnivores transparents vivent près de la surface des océans ou dans les profondeurs des abysses. Une étude, publiée en juin 2024 dans la revue *Science*, nous en apprend plus au sujet de leurs différences moléculaires. On découvre que les cténophores des abysses présentent des capacités d'adaptation remarquables face aux pressions extrêmes inhérentes à leur environnement. Et le secret se cache dans leurs cellules. Itay Budin, qui étudie la biochimie des membranes cellulaires à l'Université de Californie à San Diego, et Steve Haddock, un biologiste des profondeurs marines, font partie des chercheurs qui ont pris part à ces travaux. Ils ont découvert que les membranes cellulaires des organismes qui habitent les profondeurs contiennent une majorité de lipides appelés plasmalogènes, qui ont une structure courbée. Cette forme unique leur permet de survivre dans un environnement difficile où la pression exercée par 11 000 m³ d'eau est supérieure au poids d'un

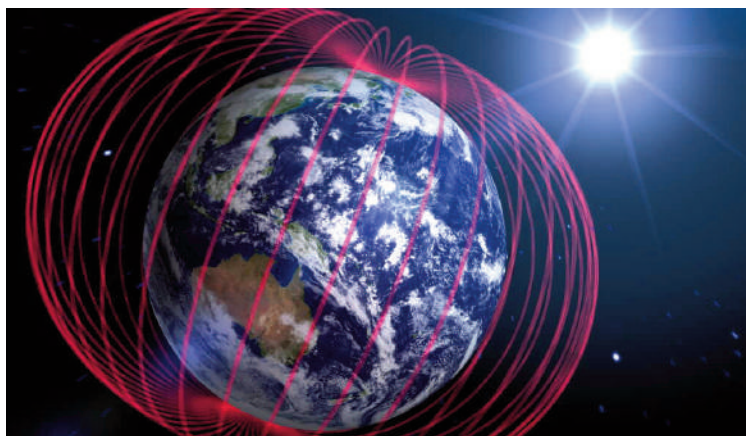


éléphant sur chaque centimètre carré de notre corps. À titre de comparaison, les membranes des créatures qui vivent dans les eaux de surface contiennent généralement des lipides "droits". Si ces organismes se rendent dans les abysses, la membrane se comprimera et sera trop rigide pour fonctionner correctement. Les enseignements de cette découverte sont précieux et s'étendent au-delà des cténophores. Les chercheurs estiment que des mécanismes similaires pourraient exister chez d'autres organismes marins, voire chez des espèces terrestres, en réponse à des pressions environnementales spécifiques. Ils espèrent que ces résultats contribueront à l'émergence d'autres travaux en lien avec les adaptations lipidiques chez divers organismes, y compris les archées et les bactéries des milieux extrêmes.

800 000 FOIS SUPÉRIEUR À CELUI DE LA TERRE

La Chine parvient à produire un champ magnétique

Des scientifiques ont mis au point un aimant résistif capable de déployer un champ magnétique constant de 42,02 teslas. Il s'agit du plus puissant au monde, qui dépasse de plus de 800 000 fois le champ magnétique terrestre. Le champ magnétique de la Terre permet de protéger la planète des agressions venues de l'espace. C'est notamment lui qui évite aux humains de subir les effets des vents solaires et stellaires émis par le Soleil et les autres étoiles de la Voie lactée. Mais son pouvoir a été dépassé par un aimant résistif conçu par des scientifiques chinois. Un matériau doué de résistivité est en mesure de s'opposer à la circulation du courant électrique. Les aimants résistifs sont généralement fabriqués à partir de fils métalliques enroulés, explique Interesting Engineering. La réalisation chinoise a permis de produire un champ magnétique de 42,02 teslas, ce qui en fait le plus puissant au monde. La possibilité de développer de nouveaux aimants plus puissants pour la recherche. Surtout, il dépasse de plus de 800 000 fois celui de la planète Terre. Cette avancée majeure place le High Magnetic Field Laboratory de l'Académie des sciences chinoise



(CHMLF) comme l'un des institutions phares dans le domaine des aimants. Déjà en 2022, le laboratoire avait mis au point l'aimant hybride le plus puissant au monde (45,22 teslas). Avec le nouvel aimant résistif chinois, de nouvelles frontières s'ouvrent dans le domaine de la recherche. Car ces objets sont principalement utilisés pour confectionner des installations dédiées à la recherche sur les aimants. Ici, le physicien Joachim Wosnitza, qui officie au Labora-

toire des champs magnétiques intenses de Dresde (Allemagne), estime qu'il est désormais possible de développer des aimants fiables capables de supporter des champs magnétiques encore plus puissants. En termes de découverte, les chercheurs pourraient ainsi mettre le doigt sur de nouvelles formes de physique. Les aimants à champ élevé sont essentiels pour percevoir les propriétés cachées de certains éléments, notamment dans le domaine de la supraconductivité.



Comment perdre du poids avec la chrononutrition ?

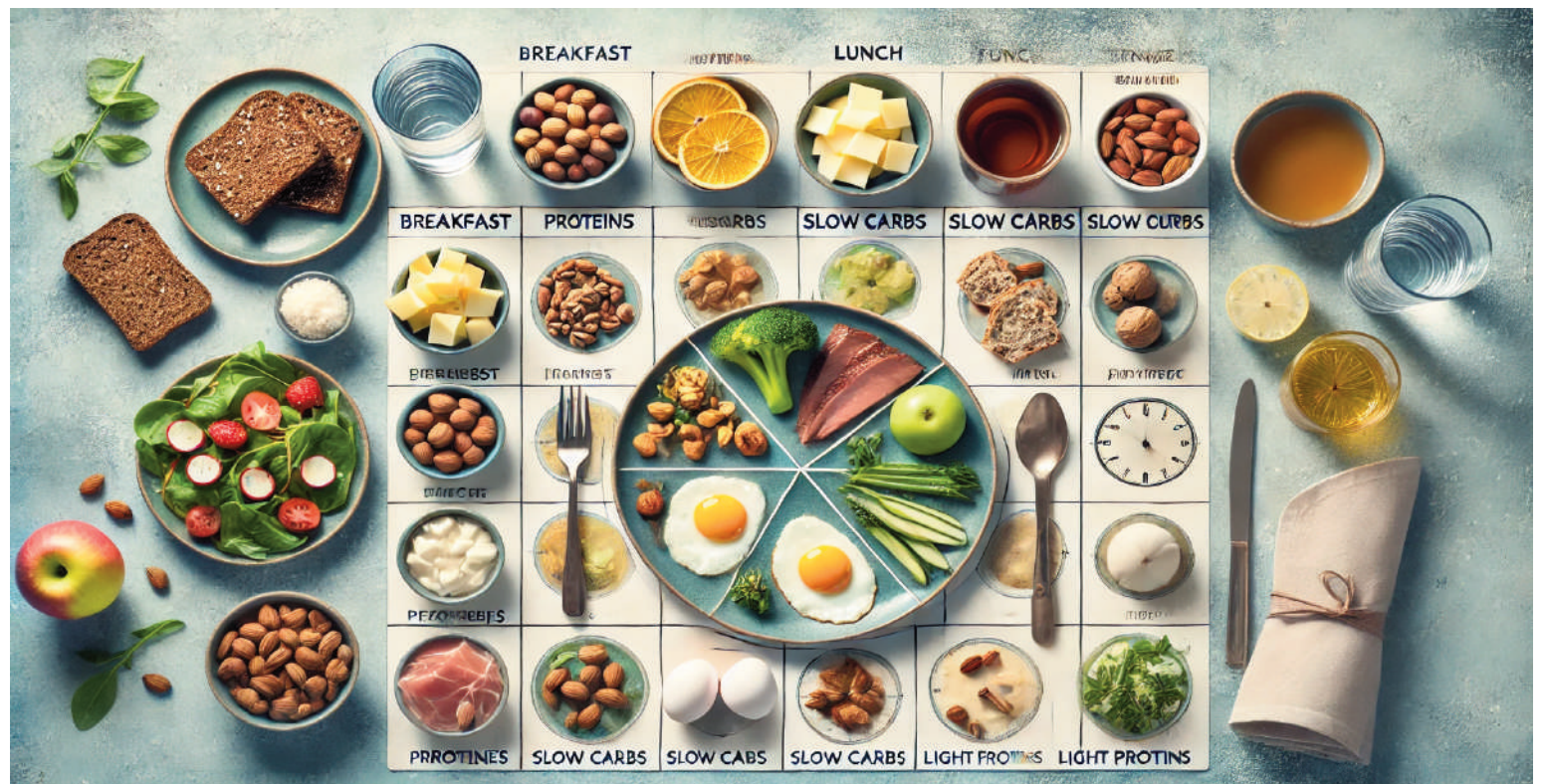
Et si, pour perdre du poids, la solution ne reposait pas seulement sur une alimentation variée, mais aussi et surtout dans un timing des repas différent ?

Pour déstocker les graisses et perdre du poids, on avait tendance à ne tenir compte que du nombre de calories, de la quantité et de la qualité des aliments consommés. Or, les récentes recherches en chronobiologie – étude des rythmes biologiques dans l'organisme – révèlent que nous avons négligé un paramètre essentiel : les rythmes alimentaires. Nos conseils et astuces pour suivre le principe de la chrononutrition qui favorise la perte de poids.

Pourquoi le régime chrononutrition aide-t-il à perdre du poids ? La prise de poids et le stockage des graisses sont influencés par deux facteurs majeurs de l'alimentation : ce que nous mangeons, et le moment où nous mangeons. Dr Jason Fung, néphrologue, l'un des grands spécialistes du surpoids outre-Atlantique. Ces deux facteurs influencent en effet la réponse hormonale et notamment la production d'insuline, principale hormone responsable du stockage. Lorsqu'on s'alimente trop souvent ou à des périodes où l'organisme n'est pas biologiquement prêt à recevoir de la nourriture, la sécrétion d'insuline reste en effet élevée et on active le stockage des graisses. Et ce, davantage au niveau de la sangle abdominale, particulièrement sensible à l'insuline. « Pour déloger le gras, surtout celui logé autour des viscères, la solution est donc de contrôler les apports en glucides, mais aussi de modifier la répartition des apports énergétiques et de réduire le nombre de repas sur la journée », précise le Dr Fung qui, après s'être longtemps heurté à la difficulté de faire perdre du poids à ses patients obèses et diabétiques, a mis en place un programme efficace pour améliorer les paramètres santé. Voici, en détail, ses recommandations qui aident à avoir un ventre plat.

Comment faire un régime chrononutrition ?

Les horaires des différents repas de la journée ainsi que leur régularité jouent un rôle essentiel dans le métabolisme. Le premier grand principe de la chrononutrition est de faire trois repas maximum par jour. Lorsqu'on fait de la chrononutrition, la règle est de prendre trois repas par jour sans collation (y compris les boissons sucrées). Pour éviter d'avoir faim entre les repas, on veille à ce qu'ils soient complets et rassasiants, surtout le déjeuner. L'horloge biologique interne programme le corps pour métaboliser les calories consommées à



certain moments de la journée. Lorsque l'apport alimentaire a lieu régulièrement, tout est ainsi prévu et la gestion des nutriments se fait facilement. À l'inverse, lorsque l'apport a lieu de façon aléatoire (« jet-lag alimentaire »), le fonctionnement des organes, des hormones et des enzymes digestives est perturbé, ce qui pourrait, selon les travaux d'une équipe de chercheurs barcelonais publiés début 2020, favoriser une augmentation de l'indice de masse corporelle. On adopte donc des horaires de repas réguliers, y compris durant les week-ends et les vacances. Au lever, la mélatonine, hormone du sommeil, baisse, et le cortisol, hormone de veille, augmente, de même que la sensibilité à l'insuline : prendre un petit-déjeuner est donc biologiquement indiqué. De plus, selon plusieurs études, ne pas manger le matin est associé à une alimentation de moins bonne qualité, un indice de masse corporelle plus élevé et un tour de taille plus important. Si on a faim le matin, le petit-déjeuner est intéressant si l'on bannit les produits ultra-transformés (céréales sucrées, viennoiseries...). Mais on peut aussi, si on n'a pas faim, rompre le jeûne de la nuit au repas de midi. Les études indiquent que plus on s'alimente tard, plus on a de risque d'avoir un pourcentage de graisse corporelle élevé. Une nuit de jeûne et de sommeil est en effet indispensable à la régulation du poids : cela permet notamment à l'organisme de passer de la combustion de glucides à la combustion de lipides et favorise la mise en veille du pancréas, donc l'arrêt

de la sécrétion d'insuline, hormone du stockage. Il faut éviter de dîner tard, recommande le spécialiste. Lorsque le repas est pris tardivement, l'insuline a tendance à davantage monter, ce qui signifie que l'on stocke davantage son contenu sous forme de graisse. On s'attable donc le plus tôt possible, idéalement pas après 20 heures, et plus on dîne tard, plus on allège le menu. Pour réguler l'appétit, la sécrétion d'insuline et la digestion, l'ordre des plats joue aussi un rôle. Les spécialistes préconisent ainsi de démarrer par des légumes assaisonnés, en particulier des légumes feuilles (épinards, salades...) et des choux, riches en fibres et pauvres en glucides, de continuer avec la viande, le poisson ou les œufs et de terminer par les féculents et les sucres. « À ce moment-là, on se sent déjà bien rempli et on est moins attiré par les aliments alléchants. Cette stratégie est particulièrement intéressante lors des repas au restaurant ».

Que faut-il manger ?

La composition des repas aussi influence la balance ! D'où l'importance de manger ce qu'il faut au moment le plus approprié pour favoriser la perte de poids. L'objectif d'un petit-déjeuner anglais est d'éviter les aliments sucrés ou à index glycémique élevé qui, en provoquant une hypersécrétion d'insuline, vont favoriser le stockage et entraîner des fringales dans la matinée. On prévoit des glucides à index glycémique bas (tranche de pains au levain, flocons d'avoine...), un produit laitier nature demi-écrémé ou entier, des protéines

animales ou végétales et un fruit (ou légume) frais entier. Situé au pic de veille, le repas de midi doit apporter l'essentiel de l'énergie et des nutriments indispensables à l'organisme. C'est à ce moment-là que l'organisme est le plus apte à métaboliser les glucides et les protéines. Le plus gros repas doit être consommé en milieu de journée ou en début d'après-midi. Ainsi, les glucides sont plus facilement utilisés dans la journée. Le même repas pris le soir favoriserait une sécrétion d'insuline plus importante, donc un stockage des graisses supérieur. Le déjeuner doit donc être varié et complet : des légumes crus et/ou cuits, une portion de viande, poisson, œufs ou équivalent végétal, 150 g ou moins de féculents à index glycémique bas (céréales complètes, légumes secs...), des matières grasses pour assaisonner et cuisiner et un fruit entier. Plus on avance dans la soirée, plus on observe une diminution de la réponse énergétique. Ainsi, en plus d'avancer le plus possible l'heure son heure, il est préférable de manger léger le soir, notamment en allégeant les glucides. Pas de féculents donc, mais des protéines en quantité modérée (100 g), un peu de matières grasses et un produit laitier nature. Le contenu de l'assiette joue un rôle majeur dans la régulation de la sécrétion de l'insuline et donc dans la perte de poids. Notamment les glucides, à choisir avec soin et à limiter.

Au goûter et au petit dej, je supprime les sucres ajoutés

« Le sucre fait particulièrement gros-

sir, notamment à l'abdomen, parce qu'il entraîne une hausse immédiate de l'insuline mais aussi sur le long terme, explique le Dr Fung. Les molécules de fructose qu'il contient contribuent à la résistance de l'insuline dans le foie. Avec le temps, la résistance à l'insuline conduit à des taux d'insuline élevés en permanence. » Or, quand l'insuline est élevée, l'organisme stocke l'énergie en graisses. À l'inverse, quand elle est basse, il déstocke. Pour puiser dans la bouée ventrale, la règle est donc de bannir tous les produits sucrés : sucre de table, chocolat, sodas, biscuits, jus de fruits, desserts lactés, glaces, céréales du petit-déjeuner... Pour les notes gourmandes, on préfère les fruits, les produits laitiers entiers et les oléagineux avec modération. Les protéines des viandes, poissons, œufs, produits laitiers, soja... assurent une bonne satiété et augmentent le métabolisme de base, c'est-à-dire les dépenses de l'organisme. En consommer suffisamment est donc indispensable quand on souhaite perdre du poids. À contrario, en consommer trop peut être dangereux pour la santé, notamment des reins. La bonne dose : 1 g de protéines par kilo de poids corporel par jour, soit 60 g pour une personne de 60 kg, c'est-à-dire un peu au petit-déjeuner (tranche de jambon, œuf...), une belle portion de 120 à 130 g de viande ou poisson ou équivalent au déjeuner, une plus petite (100 g) au dîner, et deux produits laitiers.

Directeur de publication

Mesbah Hafid

Directeur Administratif

Chabane Nassim

Rédacteur en Chef

Keddouh Mohand Seghir

Directeur technique

Hamadi Lyes

Adresse Email:

lilialamsarldihia@gmail.com

Adresse:

 N°72 oued tarfa 1^{er}
 étage lot N°20 draria Alger
 Nombre de tirage :
 2000

PUBLICITÉ

“ Pour votre Publicité s'adresser à: l'Entreprise Nationale de communication, d'Édition et de Publicité “

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.
 Téléphone: 020.05.20.91 / 020.05.10.42
 Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
 020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
 programmation.regie@anep.com.dz
 agence.oran@anep.com.dz
 agence.annaba@anep.com.dz
 agence.ouargla@anep.com.dz
 agence.constantine@anep.com.dz

**Impression
Simpral**

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Reproduction interdite de tous les articles sauf accord de la rédaction.



Alger	22°	17°
Oran	22°	18°
Annaba	26°	17°

HORAIRES DE PRIÈRES À ALGER

Fajr	05:33
Sunrise	07:07
Dhuhr	12:32
Asr	15:32
Maghrib	17:56
Isha	19:20



PARLEMENT ARABE

L'Algérie élue au poste de premier vice-président

L'Algérie a été élue, samedi au siège de la Ligue des Etats arabes au Caire, au poste de premier vice-président du Parlement arabe (PA), représentée par le sénateur Fouad Sebouta, indique un communiqué du Conseil de la nation.



Il a été procédé, lors d'une séance procédurale, au renouvellement des structures du Parlement arabe et de son bureau composé de quatre vice-présidents et quatre présidents de commissions permanentes. Ainsi, l'Algérie a été élue au poste de premier vice-président du Parlement arabe, représentée par M. Fouad Sebouta, membre du Conseil de la nation, avec un total de 58 voix, précise le communiqué. L'Algérie a été élue lors d'une séance procédurale tenue au siège de la Ligue des Etats arabes au Caire pour élire un nouveau

président du PA, parmi deux candidats représentant respectivement les Parlements de la Libye et des Emirats arabes unis. A l'issue de cette opération de vote, M. Mohamed Ahmed Al Yamahi, membre du Conseil national fédéral des Emirats arabes unis, a été élu président du PA, succédant ainsi à M. Adel Abdulrahman Al Asoomi, membre du Conseil consultatif de Bahreïn. L'accession de l'Algérie au poste de premier vice-président du PA constitue "une nouvelle opportunité pour consacrer la contribution du Parlement algérien à l'activation des mécanismes de l'action parlementaire

arabe commune tout en mettant en avant les positions de l'Algérie sur les grandes questions arabes, en tête desquelles la cause palestinienne légitime". La délégation conjointe des deux chambres du Parlement comprend MM. Abdelkrim Korichi, membre du Conseil de la nation et président de la commission des affaires étrangères et politiques et de la sécurité nationale au Parlement arabe, Mohamed Khouane, président de la Commission des affaires étrangères de l'Assemblée populaire nationale (APN), et Youcef Rahmania, député à l'APN.

Éminent spécialiste en oncologie

Le professeur Kamel Bouzid n'est plus

Le Professeur en oncologie Kamel Bouzid, l'une des compétences nationales éminente dans la lutte contre le cancer, est décédé hier, à Alger, des suites d'une longue maladie, a-t-on appris auprès de ses proches. Le défunt, qui compte parmi les premiers médecins spécialistes en oncologie en Algérie, avait rejoint l'établissement hospitalier d'oncologie "Pierre et Marie Curie" en 1996, où il avait occupé plusieurs postes. Il a fondé le premier service oncologique et travaillé avec les associations scientifiques spécialisées dans ce domaine. En cette douloureuse circonstance, le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a présenté ses sincères condoléances à la famille du défunt et à toute la corporation du secteur de la santé, priant Dieu Tout Puissant de lui accorder sa sainte miséricorde et de prêter à ses proches patience et réconfort.

BMS

Averses orageuses sur plusieurs wilayas jusqu'aujourd'hui

Des averses de pluie parfois orageuses avec de fortes rafales de vent, accompagnées localement de chutes de grêle, continueront d'affecter plusieurs wilayas de l'Ouest et du Centre du pays jusqu'aujourd'hui, a indiqué hier un bulletin météorologique spécial (BMS) émis par les services de l'Office national de météorologie. Placé en vigilance "Orange", ce BMS concerne les wilayas de Saïda, le Sud de Sidi Bel Abbès, Naama, El Bayadh, Tiaret, Laghouat et Djelfa, où les quantités de pluies attendues oscilleront entre 20 et 40 mm, et ce jusqu'à lundi à 3h00, précise la même source. Les averses de pluies affecteront, également, les wilayas de Chlef, Tissemsilt, Ain Defla et Médéa, avec des quantités estimées entre 20 et 30 mm, pouvant atteindre ou dépasser localement 40 mm, durant la période allant du dimanche à 15h00 au lundi à 6h00. D'autres wilayas seront touchées par ces averses à savoir Tipaza, Blida, Alger, Boumerdès et Bouira, de dimanche à 18h00 à lundi 6h00, avec des quantités de pluies estimées entre 20 et 30 mm, ajoute le BMS.

COOPÉRATION ENTRE LES ENTREPRISES ALGÉRIENNES ET QATARIES

Plusieurs accords signés à Doha

Plusieurs accords de partenariat ont été signés entre des entreprises algériennes et qatariennes à l'occasion de la clôture de la 1ère édition de l'exposition des produits algériens au Qatar, indique un communiqué du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations. Il s'agit, entre autres, d'un mémorandum d'entente et de coopération et d'échange commercial entre le Groupe Ferroviaire et le Groupe Shaheen Bin Mohammed Lahdan Al Mohannadi, en sus d'un autre mémorandum entre le Groupe DIVINDUS (Ameublement et Menuiserie) et le Conseil international des affaires du Qatar. En outre, un accord de coopération a été conclu



entre la société pharmaceutique IMGSA et le Holding Mohammed Bin Mohammed activant dans le domaine de la santé. Cette exposition organisée du 22 au 26 octobre

courant, a connu la participation de plus de 150 entreprises algériennes, et une grande affluence des visiteurs algériens proposés.

Wilaya d'Alger

Fermeture des accès à l'autoroute Est et à la promenade des Sablettes

Les services de la wilaya d'Alger ont annoncé, samedi dernier dans un communiqué, la fermeture des accès à l'autoroute Est, jouxtant Djamaa El Djazaïr, et la promenade des Sablettes, à partir de dimanche soir, dans le cadre des préparatifs des célébrations commémorant le 70e anniversaire de la Guerre de libération. "Dans le cadre des préparatifs et de l'organisation d'une parade militaire, en commémoration du 70e anniversaire du déclenchement de la Glorieuse révolution du 1er Novembre, l'autoroute Est (jouxtant Djamaa El Djazaïr et la promenade des Sablettes) sera fermée de l'intersection avec la rocade sud jusqu'à l'échangeur de la pénetrante des Annassers", précise la même source. Par conséquent, ajoute le communiqué "tous les accès à cette route seront fermés dans les deux sens pendant la période allant du dimanche 27 octobre 2024 à 23h59 au vendredi 1er novembre 2024 à 17h, tandis que tous les autres axes resteront en service". La wilaya d'Alger a appelé les usagers de cette route, temporairement fermée, à emprunter les autres axes routiers, les invitant à "faire montre de compréhension et de contribuer à la joie des Algériens lors de ce glorieux événement historique".

